



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1813 VENDREDI 30 AOÛT 2013

# Procès du 4 mars Le procureur requiert des peines contre sept accusés

Après comparution des 32 prévenus devant le tribunal, le procureur général près la cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala Moukoko, a requis hier la condamnation de sept accusés et l'acquittement des vingt-cinq autres parmi lesquels les colonels Marcel Ntsourou, André Joseph Sahouss, Jean-Claude Mopita, Frédéric Noël Ingani et Jean

Pothia Atipo Kaba. « *Le peuple congolais a souffert à cause de ce drame. Il attend à présent que justice soit faite. Et justice sera faite pour rendre la dignité et l'honneur à qui de droit, vu que cette affaire a atteint son épilogue* », a déclaré le procureur exhortant le président de la Cour criminelle à ne pas trahir son serment d'impartialité.



Page 3

Corneille Moukala Moukoko

## JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

# Des actes antisportifs commis par les athlètes de la Sangha



La délégation de la Sangha à l'ouverture des jeux

Furieux à la suite de la disqualification de leur équipe cadette de football par décision des officiels ayant constaté des fraudes sur l'âge de certains joueurs, les sportifs du département de la Sangha ont perpétré des actes de vandalisme au stade Marien-Ngouabi d'Owando. L'arène sportive a subi une pluie de pierres dans la nuit du 28 août, avant que les services de sécurité n'interviennent pour remettre l'ordre.

Page 16

## COOPÉRATION

# La Corée du Sud souhaite l'installation de ses entreprises au Congo

Un envoyé spécial du ministre des Affaires étrangères de la République de la Corée du sud, Jung Hai-Ung, s'est montré très intéressé à la stratégie industrielle du Congo qui offre d'énormes opportunités aux entreprises de son pays. Au cours des entretiens successifs avec les ministres Basile Ikouébé des Affaires étrangères et Alain Akouala Atipault des Zones économiques spéciales, l'émissaire sud-coréen a émis le

vœu de renforcer la coopération entre les deux États. « *Nous souhaitons que les entreprises coréennes viennent s'installer au Congo. Le gouvernement coréen examinera la situation pour identifier les projets de coopération, pourvu que nos deux gouvernements prennent des initiatives pour inciter les entreprises des deux pays* », a déclaré Jung Hai-ung.

Page 2

## CAN HANDBALL DAMES

# Les Diables rouges mettent le cap sur la version Junior



Le face à face Congo-Sénégal hier

Classé 3<sup>e</sup> en version cadettes (victoire sur le Sénégal 21-18 hier en match de classement), le Congo affûte ses armes pour essayer de conserver le titre de champion d'Afrique de handball junior dames.

L'entraîneur Simon Badenika a publié hier la liste de dix-neuf joueuses retenues pour la compétition qui se jouera du 1<sup>er</sup> au 8 septembre à Oyo.

Pages 15 et 16

## ÉDITORIAL

# Et si ?

Page 2



## ÉDITORIAL

## Et si ?

Oui, que se passerait-il si la raison l'emportait sur la passion et si la classe politique congolaise, dans son ensemble, joignait ses efforts à ceux des pouvoirs publics pour que le recensement administratif spécial en cours dans les départements atteigne finalement son objectif ? La question, après tout, mérite d'être posée alors que l'opération n'est pas achevée et que, semble-t-il, de nombreux responsables, dans la majorité comme dans l'opposition, commencent à lui porter une réelle attention.

Perçu jusqu'à présent par beaucoup comme une opération de second ordre qui ne servirait que le pouvoir en place, le recensement acquiert peu à peu ses lettres de noblesse. Certes, il se trouve encore, tout particulièrement dans le camp de l'opposition radicale, des irréductibles qui s'obstinent à la refuser et réclament toujours la tenue d'États-généraux. Mais plus le temps passe, plus ceux-ci perdent du terrain et voient leur crédibilité s'effriter.

L'opinion publique, quant à elle, ne s'est pas encore ralliée massivement à l'action entreprise par le gouvernement pour réviser les listes électorales en incitant les citoyens à se faire inscrire tant qu'il en est temps. Pour peu, cependant, qu'elle constate sur le terrain une véritable mobilisation des partis, des formations, des associations, elle le ferait probablement sans hésitation même si le processus lui apparaît complexe, pesant et finalement quelque peu abstrait. D'où cette idée que l'État devrait tout mettre en œuvre dans les semaines à venir afin que la classe politique congolaise s'engage réellement sur le terrain en faisant taire momentanément ses divisions.

D'aucuns, s'en tenant aux déclarations enflammées de l'un ou l'autre leader de l'opposition, jugeront sans doute cette idée peu réaliste. Ils auront tort car dans cette affaire, stratégique entre toutes pour la stabilité de notre pays, chacun peut tirer au mieux son épingle du jeu en incitant ses partisans à accomplir le geste élémentaire consistant à se rendre dans les bureaux où s'effectue le recensement administratif. Comment en effet pourraient-ils exister demain sur la scène nationale si leurs partisans n'accomplissent pas aujourd'hui ce geste élémentaire ?

Les Dépêches de Brazzaville

## COOPÉRATION

## Des entreprises sud-coréennes souhaitent s'installer au Congo

Ce souhait des Sud-Coréens a été traduit au ministre des Affaires étrangères, Basile Ikoüébé par l'ambassadeur, envoyé spécial du ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, Jung Hai-Ung.

Au cours de leur rencontre, le 29 août à Brazzaville, les deux personnalités ont également évoqué la possibilité de renforcer la coopération entre les deux pays. « Nous souhaitons que les entreprises coréennes viennent s'installer au Congo. Le ministre m'a expliqué que le terrain était déjà prêt. Le gouvernement coréen examinera la situation pour identifier les projets de coopération. Pour commencer, les deux gouvernements prendront l'initiative afin d'inciter les entreprises des deux pays », a déclaré Jung Hai-Ung. Après avoir échangé avec le mi-

nistre congolais des Affaires étrangères, la délégation sud-coréenne s'est entretenue avec le ministre à la présidence chargée des Zones économiques spéciales, Alain Akoula-Atipault. Les deux parties ont passé en revue la politique conduite dans ce secteur d'activité avec les études de faisabilité déjà réalisées avec l'appui d'experts singapouriens. Ces prospections concernaient les zones de Ouesso, d'Oyo-Olombo, de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le représentant du ministre des Affaires étrangères de la Corée du Sud, Jung Hae-

Woong, a promis de sensibiliser les hommes d'affaires de son pays en quête d'opportunités d'investissement au Congo. « Je ferai tout mon possible pour informer les autorités coréennes, et leur dire combien la stratégie industrielle du Congo nous offre d'énormes opportunités », a-t-il déclaré. Notons que la présence au Congo d'autorités venues du continent asiatique s'inscrit dans la perspective de la relance de la coopération avec le Congo, selon les orientations du gouvernement nouvellement installé.

Lopelle Mboussa-Gassia et Yvette-Reine Nzaba

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les députés approuvent l'institution de l'Ordre national des experts comptables

Au cours de la séance plénière du 29 août, les députés ont adopté le projet de loi instituant l'Ordre national des experts comptables.

Cette loi vient combler le vide juridique sur l'exercice de la profession des experts comptables au Congo. Elle répond ainsi aux dispositions de l'article 5 du règlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). L'institution de cet ordre va permettre l'exercice de la profession dans les conditions de transparence, de responsabilité, de bonne éthique et de déontologie, d'égalité et d'indépendance ; de protéger la profession par la loi ainsi que d'interdire l'exercice de la profession aux personnes non titulaires de qualifications académiques et professionnelles adéquates. L'Ordre na-

tional des experts comptables assurera son fonctionnement à travers les organes représentatifs suivants : le congrès ; le conseil national ; le collège des censeurs ; la chambre nationale de discipline ; ainsi que la chambre nationale d'appel.

Pendant la même séance plénière, les élus du peuple ont autorisé la ratification du traité révisé de la Cémac, la ratification de la convention entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République de Maurice tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, ainsi que la ratification de l'accord d'assistance administrative mutuelle relative à l'application adéquate de

la législation douanière, la prévention, la recherche et la répression des crimes douaniers entre le Congo et le Qatar.

Le projet de loi créant la Caisse des dépôts et des consignations a été renvoyé à une prochaine plénière au motif qu'une disposition prévoyait la participation des parlementaires au comité technique de surveillance et de contrôle de cette caisse. Au cours des débats, les élus du peuple ont relevé que cette disposition pourrait placer les parlementaires en position d'incompatibilité. Pour trancher ce débat le président de l'Assemblée nationale a décidé de consulter la Cour suprême dont l'avis sera déterminant dans l'examen et l'adoption de ce projet de loi.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy Francis Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouhoutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsébé, Irii Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## PROCÈS DU 4 MARS

## Le procureur de la République rend son réquisitoire

**Le procureur général près la Cour d'appel, Corneille Moukala Moukoko, a émis au cours de son réquisitoire, le 29 août, un avis contraire à celui des parties civiles qui déclaraient tous les accusés coupables.**

Les prévenus ayant comparu, pour atteinte à la sûreté de l'État, détention illégale d'armes de guerre, possession de faux-billets, assassinat, détournement des deniers publics, maladresse, négligence et non observation des règlements causant la mort de plusieurs personnes, ont été, pour la plupart, reconnus non-coupables par le ministère public.

Sur trente-deux prévenus, sept ont été reconnus coupables étant donné que les infractions qui leur sont reprochées ont été prouvées au cours des confrontations. Dans ses propositions, le procureur a déclaré que la sentence des accusés ne relevait

que du pouvoir discrétionnaire de la Cour.

Rodrigue Oba, Julien Aymard Gana, Dimitri Gédéon Issangu Mampassi et Raymond Miéré ont donc été déclarés coupables. Dans ce sens, ces sous-officiers écoperont de quatre ans d'emprisonnement ferme assortis d'une amende de 500.000 FCFA. Ils sont condamnés pour maladresse, négligence et non ob-

*« Certains ont fait preuve de bravoure, d'héroïsme pour sauver leur armement, d'autres par contre ont mis à la disposition de la Cour leur expertise afin qu'elle établisse l'origine de l'incendie »*

servation des règlements. L'officier de permanence adjoint, Abdoul Yorgen Bouandzobo, purgera, quant à lui, une peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec une amende de 50.000 FCFA.

Poursuivant ses propos, le mi-

nistère public, représentant de la société, a fait savoir à la Cour que le caporal-chef Kakom était l'auteur de l'incendie, vu les dépositions faites devant la Cour ainsi que les propos tenus par ce dernier lors de son instruction. Le caporal-chef Blood Kouack Kakom risque d'encourir une peine dont la durée n'a pas été prononcée et sera donc soumis à des travaux forcés,

pour incendie volontaire. Le colonel Germain Ickonga Akindou, inculpé pour détournement des deniers publics, a également été reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. Mais la sentence n'a pas été pronon-

cée. Sauf que le ministère public a soumis à la Cour la nature de la peine que doit purger cet officier supérieur. Les colonels Marcel Ntsourou, André Joseph Sahouss, Jean-Claude Mopita, Frédéric Noël Ingani et Jean Pothia Atipo Kaba ont été déclarés non-coupables vu que les infractions qui leur sont reprochées ne sont constituées. « Certains ont fait preuve de bravoure, d'héroïsme pour sauver leur armement, d'autres par contre ont mis à la disposition de la Cour leur expertise afin qu'elle établisse l'origine de l'incendie », a déclaré le procureur, Corneille Moukala Moukoko.

Les accusés Ismaël Kouyaté et son épouse, née Henriette Clarisse Mbochi, Jules Julien Emekoro, Jean Bosco Mpankima, Christophe Maxime Onono, Servant Obami, Gustave Lambini, Roland Okana, Giscard Minichelot (alias le blanc), Wilfried Ndebeka

(alias bayard), Kevin Simplicite Ngami, Destin Noé Mpi-kindza Mandali, Benjamin Okana, Georges Robert Ferré, Roger Bokitomo, André Souana, Bréchère Macaire Yengolo, Gladys Mafoua, Charly Fortuné Ntsoumou Ngoba, Alvarez Georgino Ngoulali Missié, ont, eux aussi, été reconnus non-coupables et devraient être acquittés, selon le ministère public.

« Le peuple congolais a souffert à cause de ce drame. Il attend à présent que justice soit faite. Cette justice sera faite pour rendre la dignité et l'honneur à qui de droit, vu que cette affaire a atteint son épilogue », a déclaré le procureur, avant d'exhorter le président de la Cour criminelle, Mathurin Bayi, à ne pas trahir son serment. Il a enfin soumis ces propositions à l'appréciation de la Cour en sollicitant sa sagesse.

**Josiane Mambou Loukoula**

## AGRICULTURE

## Un plan stratégique pour préserver les productions agricoles

**Élaboré par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce document vise à renforcer les capacités de l'Organisation nationale de protection des végétaux (ONPV), appelée à favoriser l'augmentation et la compétitivité de la production agricole.**

La validation de ce plan a fait l'objet d'un atelier, le 29 août à Brazzaville, animé par le représentant de l'Organisation des Nations unies au Congo, Dieu-donné Koguiyagda, et le conseiller du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Léon Tati. La mise en œuvre de ce plan, sur cinq ans, nécessite un financement estimé à 2,7 milliards FCFA. Son opérationnalisation prendrait en compte toutes les actions prioritaires. On note parmi celles-ci : le cadre législatif et l'élaboration du document dans lequel seront inscrits ses différentes missions. Son élaboration, en effet, s'inscrit dans le projet d'appui au renforcement des capacités phytosanitaires dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééc).

« Les pays de la Cééc et de la Cémac ont du mal à vendre leurs produits agricoles sur les

marchés d'exportation parce que les exigences de qualité des produits sont devenues un obstacle au commerce. Ce manquement est dû à la capacité relativement faible des organisations nationales de protection des végétaux de faire respecter les normes internationales régissant le commerce des produits agricoles », souligne le document. Car, pour protéger les cultures et denrées stockées contre les insectes nuisibles ou bio-agresseurs, les agriculteurs ont été contraints d'utiliser des produits chimiques, des pesticides de synthèse, considérés comme la solution la plus efficace. « Ces effets secondaires sur l'environnement et la santé des consommateurs ne sont pas compatibles avec une exploitation durable des agroécosystèmes. Des solutions alternatives sont recherchées et une prévention accrue des risques devient nécessaire », a déclaré le représentant de la FAO qui a promis un appui constant dans

la mise en œuvre de cette stratégie. Le conseiller du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a sollicité, pour sa part, une forte mobilisation des partenaires financiers du Congo, avant de relever l'importance dudit plan dans le processus de collecte et d'échange d'informations, ceci, conformément aux normes internationales.

Conscientes du rôle que joue l'agriculture dans le développement économique et social, dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire, la Cééc et la Cémac avaient élaboré un programme régional de sécurité alimentaire. Parmi les composants essentiels de ce programme figure la facilitation des échanges entre pays membres et avec l'extérieur. Il s'avère pourtant que les institutions nationales chargées de la mise en œuvre de ces accords sont confrontées aux problèmes financiers, matériels et en ressources humaines.

**Lopelle Mboussa-Gassia**

## POINTE-NOIRE

## La revalorisation indiciaire expliquée aux fonctionnaires

Le point de la valeur d'indice des agents de la fonction publique va augmenter progressivement de 200 à 300 d'ici 2017, soit 25 points chaque année. C'est ce que l'on retient des échanges que Bello Bellard Elault, président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a eus, le 27 août, avec les structures syndicales de la ville.

Actuellement à 200, la valeur du point d'indice salarial des agents de la fonction publique va augmenter dès janvier 2014 et cela, sur une période d'exécution de quatre ans. Son échelonnement va se dérouler en quatre phases : 225 en janvier 2014, 250 en janvier 2015, 275 en janvier 2016 et enfin 300 en janvier 2017.

En effet, cette revalorisation est le fruit d'une négociation globale entre le gouvernement de la République et les partenaires sociaux, composés des centrales syndicales des travailleurs les plus représentatives, des organisations patronales ainsi que des syndicats corporatifs de l'enseignement. Les agents de l'État ayant bénéficié par deux fois de mesures sociales sur le relèvement des bas salaires jouiront de l'augmentation progressive de la valeur du point d'indice au prorata annuel. Cette négociation a été sanctionnée par la signature d'un accord-cadre irrévocable. Et les parties signataires dudit accord ont réitéré leur engagement à renforcer le dialogue social comme moyen de prévention et de résolution de tout conflit survenu, ou pouvant survenir, dans les relations de travail.

**Prosper Mabonzo**

République du Congo  
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
 Projet de Renforcement des Capacités en Transparence et Gouvernance  
 Crédit n° 5063-CG

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 01F/MEFPPPI-CAB/PRCTG-SPM/13

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché suivant : acquisition, installation et mise en service d'équipements informatiques pour le data center de Brazzaville et installation d'un data center de secours à Pointe Noire dans l'enceinte de l'Office Congolais de l'Informatique (OCI) au profit du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) - Lot unique.

3. Le Projet de Renforcement des Capacités et Transparence et Gouvernance invite les candidats admis à concourir à soumettre leurs offres sous pli scellé pour la fourniture et le montage des installations suivantes : acquisition, installation et mise en service d'équipements informatiques pour le data center de Brazzaville et installation d'un data center de secours à Pointe Noire dans l'enceinte de l'Office Congolais de l'Informatique (OCI) au profit du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) - Lot unique:

Sous-lot 1 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements auprès du data center principal du MEFPPPI à Brazzaville;

Sous-lot 2 : Installation et aménagement d'un data center de secours du MEFPPPI dans l'enceinte de l'Office Congolais de l'Informatique (OCI) à Pointe Noire;

Sous-lot 3 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements auprès du data center de secours du MEFPPPI dans l'enceinte de l'OCI à Pointe Noire;

Sous-lot 4 : Fourniture, installation et mise en œuvre des outils d'administration, système et sécurité.

4. L'Appel d'offres se fera selon les procédures d'appel d'offres international définies dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, il est ouvert à tous les candidats originaires des pays membres de la Banque mondiale, et remplissant les conditions stipulées

dans les Directives ((Edition de janvier 2011)).

5. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires auprès du PRCTG et examiner les documents d'appel d'offres à l'adresse reprise ci-dessous de 8 heures à 16 heures.

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en langue française peut être acheté par tout candidat intéressé sur présentation d'une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500 000) francs CFA ou de sept cent soixante deux (762) Euros. Le paiement sera effectué en espèces ou par virement bancaire par le compte suivant : Code banque : 30012, Code guichet : 00101, N° du compte : 17100802101/87, RIB : 03, domicilié à La Congolaise de Banque (LCB), sise à Brazzaville. Le Dossier sera expédié par courrier postale.

7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 29 Octobre 2013 à 13 heures précises, heure de Brazzaville. Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie de l'offre de vingt cinq millions (25.000.000) de francs CFA. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse ci-dessous le mardi 29 Octobre 2013 à 14 heures précises, heure de Brazzaville.

Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCT)  
 Monsieur Marie Alphonse ITOUA, Coordonnateur  
 BP 2116-Brazzaville- République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central de Police- Centre ville  
 Té : 00 242 05 551 96 11

**Fait à Brazzaville, le 28 Août 2013**

**Le Coordonnateur**

**Marie Alphonse ITOUA**

ONG Initiative Développement  
 François-Xavier Sorba, fx.sorba@id-ong.org, 06 684 74 70

### AVIS DE RENCONTRE – Consultation Parties Prenantes

Dans le cadre du nouveau programme Filière Cuiseurs Economes à Brazzaville, l'ONG Française Initiative Développement organise le mercredi 11 septembre 2013 à 16h00 une consultation des parties prenantes.

À Brazzaville, l'utilisation de bois et de charbon de bois pour la cuisine est très répandue.

Les foyers utilisés par les ménagères sont pour la majorité des foyers traditionnels peu

économiques en combustible. Par conséquent, la consommation en bois et charbon de bois

est importante au sein des ménages : ce qui implique des dépenses importantes, ainsi qu'une dégradation non négligeable de l'environnement des régions limitrophes de Brazzaville.

L'utilisation de cuiseurs économiques mixtes – c'est-à-dire utilisable soit avec du charbon de bois soit avec du bois – permet aux ménagères de réduire la quantité de combustible nécessaire lors de la cuisson et donc les dépenses liées à l'achat de combustible.

Le programme Filière Cuiseurs Economes de l'ONG Française Initiative Développement dure deux ans et vise à créer et structurer à Brazzaville une filière de fabrication locale de cuiseurs économiques de qualité.

Les impacts attendus de ce programme sont notamment la diffusion d'au moins 2 000 cuiseurs économiques mixtes à destination des ménages de Brazzaville, la réduction de la consommation de bois et charbon de bois à Brazzaville ainsi que la réduction des fumées nocives émises lors de la cuisson.

Y sont invités tous les acteurs liés aux problématiques de l'énergie et du développement durable, ainsi que toutes les ménagères intéressées

Lieu : Bureau d'Initiative Développement – Case C3-53, OCH La Glacière, Bacongo – Derrière la détente, au troisième tournant sur la piste à gauche.

Date : mercredi 11 septembre 2013 à 16h00



### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bâche à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :

L'Agent en Charge du Service Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19



## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

## 3 677 personnes soignées gratuitement

**Le bilan est dressé par la Fondation Génération @venir qui a indiqué que 3 677 malades ont été consultés et soignés grâce à la caravane de santé dénommée Hôpital mobile gratuit pour tous déployée dans sept districts du département des Plateaux.**

La troisième édition de la caravane de santé tenue après celles de Brazzaville et Éwo, respectivement en 2010 et 2012, a atteint une large couverture sanitaire dans les communautés ciblées. Elle a été organisée par ladite fondation dans ce département, en marge des festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo célébré à Djambala, son chef-lieu. Un effectif de 2 990 adultes et personnes vulnérables du troisième âge, 687 enfants venant de sept sous-préfectures de ce département (Ollombo, Abala, Ongoni, Gamboma, Mpouya, Ngo, Lékana) et du village Étsouali, ont été soignés, notamment pour hypertension artérielle, paludisme et douleurs lom-

baies. Cette caravane était conduite par le professeur Jean-Rosaire Ibara et la directrice de la fondation, Édith Ekondy, renforcée par une équipe médicale de huit médecins spécialistes, cinq stagiaires affiliés aux hôpitaux et un infirmier diplômé d'État. L'initiative de rapprocher les services sanitaires des communautés a été saluée par les autorités de ce département. Pierre Ngapoula et Obambi Ondaye, respectivement maire et sous-préfet d'Ollombo, ainsi que le notable Okandze Mbengue et médecin chef de la circonscription socio-sanitaire d'Abala, Brice-Alain Ossibi, ont loué cette action qui, selon eux, est la première du genre dans leurs localités. Il est vrai que ce département connaît d'importantes difficultés sociosanitaires, dont l'insuffisance de personnel soignant dans les centres de santé et le faible pouvoir d'achat des populations, limitant leur accès aux soins de santé.

Afin de consolider les acquis

de cette œuvre salubre, la fondation Génération @venir a créé un réseau de soutien dynamique. Elle a également fait un don de dix ambulances aux différentes sous-préfectures pour leur faciliter les évacuations sanitaires vers les grands centres de santé du pays. « La volonté de la Fondation Génération @venir consiste à appuyer le gouvernement et aussi à intervenir prioritairement dans les domaines de la santé, l'éducation et l'emploi. Elle entend poursuivre ses actions pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, contribuer à l'amélioration de la vie des populations qui ont difficilement accès aux services sociaux de base », a expliqué la directrice de la fondation, Édith Ekondy, en présence de son président d'honneur, Edgard Nguesso, et du président du Comité de suivi de la municipalisation accélérée du département des Plateaux, André Obami-Itou.

Thierry Nougou

## LYCÉE DE MBOUNDA

## Huit-cent-quinze écoliers participent au concours de sélection

**Les épreuves d'entrée à cette prestigieuse école se sont déroulées le 27 août sur l'ensemble du pays. Elles ont réuni au total 815 écoliers du Cours moyen deuxième degré (CM2). Les admis auront le privilège d'aller étudier à Mbounda (Dolisie) où se trouve le lycée d'excellence.**

Les épreuves ont concerné les mathématiques, la dictée, la rédaction et les questions de cours. La disparité au niveau des effectifs a été notée selon les départements et les sexes, d'après les statistiques du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire. Au plan départemental, Brazzaville a 175 candidats, suivi par Pointe-Noire qui en compte 145. Le département du Niari est en troisième position avec 114 candidats, et la Bouenza en quatrième avec 74 candidats. Par ailleurs, la Cuvette-Ouest et la Sangha sont les deux départements à avoir de faibles taux de participation au cours de cette troisième édition, avec des effectifs respectifs de 15 et 25 candidats. La disparité selon les sexes est habituelle au niveau de neuf départements sur les douze que compte le pays car il y a plus de garçons que de filles à concourir. Sauf dans les départements de Brazzaville, du Niari et de la Sangha où le nombre de filles prédomine.

Outre de bonnes moyennes,

l'éveil intellectuel, l'âge et la bonne santé physique de l'écolier sont les conditions retenues pour la participation à ce concours. « Les parents sont libres de présenter les candidatures de leurs enfants. Les inspecteurs départementaux sont très sélectifs. Depuis le cours moyen premier degré l'enfant doit se retrouver parmi les cinq premiers de sa classe tout comme au cours moyen deuxième degré. Après le bac, nous destinons ces enfants aux grandes écoles scientifiques ou d'administration », explique le conseiller Alphonse-Sylvestre Gouemo au terme de la visite des centres d'examen.

L'innovation de cette troisième édition est l'ouverture de ce concours aux écoliers venant des pays de la Sous-région. « Nous allons alerter le ministère des Affaires étrangères pour que les candidats des pays de la Cémac se manifestent avant le concours. C'est un dossier diplomatique, car au niveau du ministère il y a des dossiers qui nous parviennent déjà », précise Alphonse Sylvestre Gouemo, conseiller à la présidence, chef du département de la promotion du lycée d'excellence de Mbounda.

Pour rappel, la première promotion des élèves admis au concours organisé en 2010 passent cette année en classe de quatrième.

Fortuné Ibara

## POINTE-NOIRE

## Une formation pour identifier le syndrome postpoliomyélite définitif

Le séminaire qui s'est ouvert, le mardi 29 août, à la direction départementale des Affaires sociales, regroupe près d'une trentaine de personnes. Il est initié par le projet Appui à la réinsertion socio-économique des personnes présentant un syndrome postpoliomyélite définitif dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

La formation durera trois jours et vise la sensibilisation d'environ 281 personnes vivant avec un handicap grave dû à la poliomyélite dans les deux départements. Ainsi, s'exprimant sur l'importance de cette campagne de sensibilisation, Marleine Mabounou, directrice départementale de l'Action humanitaire, a indiqué que « l'exécution de ce pro-



Photo de famille des agents sociaux. (© DR)

jet contribuera à consolider les conditions de relèvement familial communautaire tout en garantissant aux bénéficiaires un équilibre social dans leur milieu de vie respectif ».

En octobre 2010, environ 468 cas dus à l'épidémie de paralysie flasque aigue à poliovirus sauvage de type 01 ont été dénombrés à Pointe-Noire, entraînant 40% de décès et 60% de personnes touchées. La mise en œuvre du projet est fixée à douze mois, il est financé par le Fonds des Nations Unies pour la population et Total E&P Congo. Notons le préfet de Pointe-Noire était représenté par Sam Pierre, secrétaire général de la préfecture.

Séverin Ibara



## ÉCLOSION D'ART 2013

La Chambre de commerce et des métiers de Brazzaville organise en partenariat avec l'AICA/Congo (Association Internationale des Critiques d'Art) une exposition d'œuvres d'art et vente du 06 au 20 Septembre 2013 à l'espace de la chambre de commerce de Brazzaville

*Soyez le bienvenu !*



**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

**399,000 TTC**

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

## Jeu Zwa Balar

Joue et Gagne du cash!  
Gagnants semaine du 05/08 au 11/08

 <b>Mvoula Antonio</b> 04 000 76 83 - PNR 05 août 2013	 <b>Lusabisu Lina</b> 04 445 62 02 - PNR 06 août 2013	 <b>Bioka Hervé</b> 04 416 18 93 - PNR 07 août 2013
 <b>Ganga Yvan</b> 04 460 26 85 - PNR 08 août 2013	 <b>Djime Sylla</b> 04 026 41 00 - PNR 09 août 2013	 <b>Mougondo Alfred</b> 04 491 82 82 - NKY 10 août 2013
 <b>NC</b> 04 008 14 95 11 août 2013		

Gagne **200 000 fca CASH** / jour + plein d'autres KDO  
Pour participer, envoi **BALAR** par SMS au 2011

Coût du SMS : 200 FCFA

**WARID**  
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | warid-congo

# BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Communications Unifiées

DATACENTER

Sécurité

Câblage Informatique

Système Informatique

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

# MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

**ECAir**  
 Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo ) + 33 01 78 77 78 77 ( France ) E- mail: relationclients@flyecair.com

**Assurances et Réassurances du Congo**

40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés  
Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



## SYRIE

## Les tractations entre Occidentaux se poursuivent en vue d'une intervention militaire

**Les puissances occidentales, dont les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, n'ont jusqu'à ce moment pas pris de décision sur l'entrée en guerre dans ce pays, mais toutes évoquent une éventuelle intervention militaire visant à dissuader le régime de Damas d'utiliser à nouveau des armes chimiques contre sa population.**

Pour l'heure, cette possible intervention semble être bloquée à Washington et à Londres, qui pourtant avaient commencé à se préparer techniquement à cette éventualité. Les autorités américaines ont renforcé leurs capacités navales en Méditerranée alors que sur la base britannique d'Akrotiri à Chypre, tout est fin prêt pour frapper le régime de Bachar al-Assad. Du côté de la France, des médias signalent le déploiement du Chevalier-Paul, une frégate anti-aérienne qui a quitté le port de Toulon depuis quelque

temps pour rejoindre la flotte américaine au large des côtes syriennes. Israël et la Turquie sont tout aussi déterminés à attaquer la Syrie : le gouvernement israélien a autorisé un rappel limité de réservistes et déployé des batteries antimissiles à la frontière nord avec la Syrie alors que la Turquie a renforcé son niveau de vigilance.

L'hésitation des Occidentaux serait en partie justifiée par le fait que la Russie et la Chine – qui sont tout aussi membres du Conseil de sécurité de l'ONU comme les trois pays cités – se sont opposées à une résolution justifiant une offensive militaire en Syrie. Malgré cela, les pays occidentaux ont déjà conclu à la responsabilité du gouvernement de Bachar al-Assad dans l'attaque chimique présumée et estiment qu'une intervention armée est inévitable. Fort de cette conviction, les tractations se poursuivent

entre Washington et ses alliés occidentaux en attendant la publication du rapport de l'ONU sur l'utilisation présumée par Damas de ces armes chimiques prohibées. Ils estiment aussi que si une intervention directe de l'Otan n'est pour l'heure pas à l'ordre du jour, un recours aux armes chimiques par Damas ne pourrait en aucun cas « rester impuni et sans réponse ».

Le président des États-Unis a pour l'instant écarté un « engagement direct militaire » de son pays dans la guerre civile syrienne. « L'idée sous-jacente est que le gouvernement syrien reçoive un message assez fort sur le fait qu'il ferait mieux de ne pas recommencer à utiliser des armes chimiques (...). Si nous envoyons un coup de semonce pour dire arrêtez, nous pouvons avoir un impact positif sur notre sécurité

nationale à long terme », a-t-il expliqué. « Je n'ai pas encore pris de décision sur une action en Syrie », a-t-il précisé sur la télévision publique PBS. Si la Chine reste prudente sur la question de l'intervention militaire en Syrie, la Russie quant à elle ne cache pas ses intentions d'entrer en guerre. Ses dirigeants ont déjà laissé entendre qu'ils pourraient renforcer la flotte de leur pays dans la région. « La situation qui se complique dans l'est de la Méditerranée exige de notre part une certaine adaptation des forces navales. Un bateau de lutte anti-sous-marin et un bateau lance-missiles vont s'ajouter dans les prochains jours à la flotte russe déjà présente dans cette région », a indiqué une source au sein de l'état-major des forces armées.

Devant les menaces occidentales, le Premier ministre sy-

rien a prévenu que son pays serait « le cimetière des envahisseurs ». Selon des ONG, loin de croiser les bras, les troupes de Bachar al-Assad ont commencé à se repositionner ces dernières heures, notamment à Damas, Homs et Hama (centre), avec des « dizaines de sièges de commandement militaire et de commandement de brigades évacués pour se replacer ailleurs ». Les dirigeants iraniens et irakiens semblent pour leur part décidés à apporter leur appui à Bachar al-Assad. En effet, allié régional de la Syrie, l'Iran ne cesse de mettre en garde Washington et promet de « dures conséquences » si les États-Unis franchissaient « la ligne rouge » en Syrie. Le pays accuse d'ailleurs les rebelles syriens d'avoir usé des armes chimiques dans la guerre contre le régime actuel.

Nestor N'Gampoula

## ARRÊT SUR IMAGES



Un véhicule chargé de sac d'arachides s'est renversé mercredi près du marché Plateau centre-ville



Un accident causé par l'excès de vitesse hier sur la deuxième sortie nord de Brazzaville

## JEUX DE LA FRANCOPHONIE

## Le compte à rebours a commencé

**À une semaine de l'ouverture des septièmes Jeux de la Francophonie, Mahaman Lawan Seriba, directeur du comité international des jeux, a accepté de répondre aux questions des Dépêches de Brazzaville.**

**Les Dépêches de Brazzaville : À quelques jours de l'ouverture des jeux, où en sont les préparatifs ?**

**Mahaman Lawan Seriba :** Les préparatifs se déroulent très bien. Depuis quatre ans, le Comité international des Jeux de la Francophonie et le Comité national français sont à pied d'œuvre pour faire de ces jeux une grande réussite. Nous mettons en place les derniers éléments, notamment le dispositif sécuritaire. Nous serons fin prêts dès le 5 septembre pour les épreuves de football et de basketball.

**LDB : Les athlètes et artistes africains rencontrent fréquemment des problèmes de délivrance de visa. Quelles dispositions ont été prises pour ces jeux ?**

**MLS :** La question des visas se pose partout à l'international. Dès la candidature de Nice en 2009, nous savions que ce problème allait se poser. Les chancelleries françaises, notamment sur le continent africain, ont été sensibilisées et les délégations ont pu bénéficier de visas gratuits. 100% des athlètes et ar-

tistes ne seront sans doute pas présents pour les compétitions, mais dans l'ensemble la question a été bien traitée.

**LDB : L'un des thèmes forts de ces jeux est la solidarité. Comment va-t-elle s'exprimer ?**

**MLS :** On peut effectivement appeler ces jeux « les jeux de la solidarité », car tout le monde, le



Mahaman Lawan Seriba, directeur du Comité international des Jeux de la Francophonie. (© OIF)

pays hôte, les États participants, l'OIF, les athlètes et artistes, etc., apporte sa contribution. Cette forme de solidarité permet de « faire » les jeux les moins chers au monde. Le règlement est fait de telle sorte que le plus grand nombre de participants soit là. Cette année, une chaîne de solidarité s'est mise en place pour soutenir Haïti. Le Canada-Qué-

bec et l'OIF ont mis des ressources financières à la disposition de ce pays pour la préparation des artistes et athlètes ainsi que leur transport à Nice. Le maire de Nice, qui est également président du Comité national des jeux, a décidé d'accueillir gratuitement la délégation haïtienne. Et le résultat est là : c'est la première fois qu'Haïti participe avec une délégation aussi importante. Le maire de Nice a également mis à la disposition de l'ensemble des athlètes des vélos qui leur seront offerts à l'issue des jeux.

**LDB : Cette solidarité s'exerce également en faveur des athlètes handicapés ?**

**MLS :** Effectivement, c'est la première fois que nous intégrons de façon officielle l'handisport homme et femme. Malheureusement, nous n'avons pas eu assez de candidatures féminines.

**LDB : Un des objectifs des Jeux de la Francophonie est de préparer la relève sportive. Les Jeux africains de 2015 à Brazzaville sont tout proches. Travaillez-vous en lien avec le Congo sur ces questions ?**

**MLS :** La délégation congolaise a participé à toutes nos réunions. Nous allons travailler à l'issue des jeux pour voir comment tisser des liens plus forts.

Rose-Marie Bouboutou



# Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFI Bank vous accompagne pour la rentrée scolaire

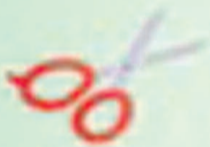


Illustration: Image Bank / Ad / Bureau J



Tel: +242 06 96x 50 55/55 54x 55 22/55 54x 55 55/55 54x 55 20

www.bgfi.com





## CÉMAC

## Vers le renforcement d'un partenariat pour des pesticides de qualité

**Le Comité inter-États des pesticides de l'Afrique centrale (CPAC) et le Centre africain de recherches sur les bananiers et plantains (Carbap) ont signé le 23 août à Yaoundé (Cameroun) une convention de partenariat qui a pour but le renforcement du contrôle sur la qualité des pesticides utilisés pour la production de la banane-plantain en Afrique centrale.**

Cette convention va permettre aux deux organisations de disposer d'un centre d'expérimentations des pesticides répondant aux normes exigées, en vue de leur homologation, a déclaré la directrice générale du CPAC, Catherine Azouyangu. La convention s'articule

autour des échanges en matière scientifique et technologique et des évaluations des pesticides, entre autres.

« Nous avons bon espoir que la mise en œuvre de cette convention entre le CPAC et le Carbap contribuera à l'assainissement de la production agricole, la préservation de la santé du consommateur et de l'environnement, ainsi que l'amélioration de la productivité et la compétitivité des produits agricoles, toutes choses qui concourent à l'atteinte des objectifs d'intégration régionale en matière de sécurité alimentaire et de croissance agricole, inscrits dans la politique commune des États membres de la Cé-

mac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) », a déclaré le directeur du Carbap, Jean-Daniel Ngou-Ngoupayou.

La représentante de la Cémac, Malaika Ndoumbe, a émis le souhait que les termes de la convention puissent être respectés, pour en tirer tout le bénéfice. « J'ose croire qu'après la signature de cette convention, les parties ne lésineront sur aucun moyen pour que les attentes exprimées soient comblées », a-t-elle souligné. Cette convention intervient dans un contexte particulier marqué par le fait que la production agricole dans la sous-région Afrique centrale est de plus en plus dépendante de

l'usage des intrants agricoles, notamment les produits agrochimiques. Pour les experts, si un usage judicieux de ces produits permet d'obtenir une production agricole en phase avec le critère actuel de compétitivité dans le marché mondial, la non-observation des règles strictes de leurs manipulations peut conduire à des situations néfastes sur la santé des populations qui composent les marchés cibles.

Le CPAC et le Carbap ont chacun une mission sur la chaîne de valeur d'utilisation des pesticides, le premier dans la mise en œuvre des politiques communes en matière d'homologation et d'utilisation des pesticides et le deuxième assure la

veille technologique pour permettre une mise à jour dans la maîtrise des effets biotechniques des pesticides. À l'image de la lutte contre les faux médicaments, la convention entre le CPAC et le Carbap est défendue par ses signataires comme un gage de garantie d'une qualité toujours positive des pesticides utilisés dans les plantations et les lieux de production des pays de la zone Cémac. Ce qui nécessite toutefois, un contrôle strict des États membres contre les produits contrefaits ou mal faits, et la mise en œuvre de politiques de soutien des petits producteurs dont l'accès à des produits de qualité reste limité.

Noël Ndong

## ÉGYPTE

## L'Union africaine envoie une nouvelle mission au Caire

Le Groupe de haut niveau de l'Union africaine (UA) pour l'Égypte effectuera une mission en Égypte du 28 août au 3 septembre 2013, en application des déclarations pertinentes du Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur la situation en Égypte, a-t-on appris de source officielle.

« Cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts de l'UA visant, sur la base de ses instruments pertinents, à aider l'Égypte à surmonter les défis auxquels le pays est confronté, dans l'esprit de la solidarité africaine et de la recherche de solutions africaines aux problèmes africains », précise le communiqué. Lors de sa visite, la délégation de l'UA devra rencontrer les autorités intérimaires égyptiennes, ainsi que d'autres parties prenantes. Constitué le 8 juillet de cette année par la présidente de la Commission de l'organisation, Nkosazana Dlamini Zuma, le Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Égypte a tenu sa première réunion à Addis Abéba, le 16 juillet 2013, et a effectué sa première visite en Égypte du 27 juillet au 4 août 2013. La mission de l'UA intervient au moment où le pouvoir égyptien, qui voulait interdire les Frères musulmans, a préféré surveiller la confrérie et sa vitrine politique après que la tête de l'organisation islamiste a été anéantie ces dernières semaines. « Dissoudre le parti ou le groupe n'est pas la solution, il est préférable pour nous de le surveiller dans le cadre d'une action politique. C'est mauvais de prendre des décisions dans une période agitée », a fait savoir le Premier ministre par intérim, Hazem El-Bebloui.

Loin d'abandonner leur lutte, les islamistes ont annoncé qu'ils allaient lancer « un plan de désobéissance civile pacifique » et ont appelé de nouveau à des manifestations de protestation, ce vendredi, dans les rues et les places de toutes les grandes villes du pays. La confrérie appelle par ailleurs à ne pas acquiescer aux impôts au gouvernement actuel.

N.N.G.

## SÉCURITÉ MARITIME

## La France et le Gabon entament une série d'exercices

La frégate de surveillance Germinal a fait escale à Port-Gentil (Gabon) du 21 au 25 août, où elle a conduit une série d'exercices en interaction avec les forces françaises au Gabon et les forces gabonaises, a-t-on appris.

Vingt-cinq fusiliers marins gabonais ont embarqué pour une formation aux techniques d'intervention dans le cadre de la police de mer. Cette formation a été dispensée en deux temps, la phase théorique de présentation du cadre général et juridique de l'action de l'État en mer et notamment la lutte contre la piraterie maritime, et une phase pratique avec des ateliers encadrés par la brigade de protection du Germinal. Dénommée Corymbe, la mission de présence permanente des forces armées françaises dans le golfe de Guinée est un dispositif armé par un bâtiment de la marine nationale qui peut être ponctuellement renforcé par des moyens terrestres et aériens embarqués.

N.Nd.

## TCHAD

## N'Djamena refuse à la compagnie chinoise de reprendre les activités pétrolières

Après deux jours de discussions entre le gouvernement et la partie chinoise, les autorités tchadiennes ont pris la décision de refuser d'autoriser à la filiale tchadienne de la compagnie pétrolière publique chinoise (CNPCIC), dont les opérations sont suspendues depuis le 12 août, de reprendre ses activités.

D'après un communiqué, « toute reprise des activités de la CNPCIC est conditionnée à la construction d'une station de traitement des boues de forage, la réalisation de puits oubellés afin de réinjecter les boues traitées dans les réservoirs et l'installation d'un incinérateur de déchets ». Cela, par ce que le gouvernement tchadien avait suspendu toutes les activités de la société chinoise pour « violation flagrante des normes environnementales » dans ses forages

d'exploration de brut dans le sud du pays. Au lieu de se limiter à cette mesure, le gouvernement est allé plus loin : le ministre du Pétrole, Djérassem Le Bémadjel, a demandé « le départ immédiat du directeur général de la CNPCIC et de son adjoint ». « Les indemnités et les pénalités suite à cette dégradation de l'environnement seront déterminées après évaluation et audit en cours sur le terrain », poursuit le communiqué. Pour tout compromis dans cette affaire, la compagnie pétrolière s'est engagée à « coopérer » et s'est dite « prête à exécuter toutes les demandes du Tchad ». Elle s'est également engagée à respecter les lois du pays pour « une meilleure coopération entre les deux parties ».

Le 13 août, le ministre du Pétrole avait dénoncé le comportement

« inadmissible » de la compagnie chinoise qui mène des campagnes d'exploration dans le sud du pays depuis 2009 et exploite également une raffinerie au Tchad. Djérassem Le Bémadjel avait averti que toute la chaîne hiérarchique de cette société allait « répondre de ses actes »

Rappelons que le Tchad a commencé à exploiter ses gisements pétroliers en 2003. Il y a deux ans et selon des sources officielles, la production pétrolière était de l'ordre de 120 000 barils/jour. Grâce aux revenus issus de la manne pétrolière, les dirigeants du pays ont modernisé l'armée, construit un meilleur réseau routier, de nombreux bâtiments publics et sont décidés à faire en sorte que cette manne contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Nestor N'Gampoula

## CHINE-AFRIQUE

## Un livre blanc sur la coopération économique et commerciale

Le gouvernement chinois vient de publier un livre blanc sur la coopération économique et commerciale sino-africaine. Ce livre met en évidence les dernières réussites de cette coopération mutuellement bénéfique entre la Chine et les pays africains.

Le livre blanc, publié par le Bureau de l'information du Conseil des Affaires d'État, présente les faits du développement commercial, de l'expansion des investissements, de la coopération agricole, de la construction d'infra-

structures et d'autres domaines de coopération entre la Chine et l'Afrique depuis 2009. « Le développement économique et commercial sino-africain a permis d'améliorer les conditions de vie du peuple et de diversifier le développement de l'économie dans les pays africains, offrant également un soutien important au développement socio-économique de la Chine », indique le livre blanc.

La coopération entre la Chine et

l'Afrique a également contribué à promouvoir la coopération Sud-Sud et à équilibrer le développement économique mondial, selon le livre blanc. Grâce aux efforts conjoints de la Chine et de l'Afrique, la coopération économique et commerciale jouit de fondations plus solides et de meilleurs mécanismes qu'auparavant, profitant en outre de l'émergence constante de nouveaux intérêts communs et points de croissance, selon le document.

Xinhua

## Intégration. Le Tchadien Djimé Adoum prend la tête du secrétariat exécutif du Cilss

Il remplace le Malien Alhousseïni Bretaudeau. La cérémonie de passation de service s'est déroulée à Ouagadougou (Burkina Faso). Le nouveau secrétaire exécutif du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (Cilss), Djimé Adoum, a eu une pensée pour le monde paysan : « En cet instant solennel, mes premiers mots s'adressent aux millions de Sahéliens et Sahéliennes qui travaillent dans leurs champs et scrutent le ciel dans l'espoir d'une bonne pluviométrie, indispensable pour une bonne campagne agricole. Je leur souhaite beaucoup de courage et espère également des pluies abondantes pour récompenser leurs efforts », a-t-il déclaré.

N.Nd.



Les Dépêches de Brazzaville  
Musée Galerie du Bassin du Congo  
84, bld Denis Sassou N'Guesso,  
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville  
République du Congo

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiebé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

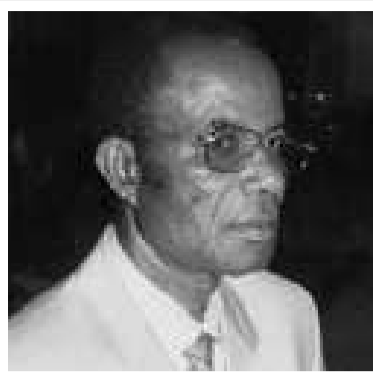
D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet événement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affermir et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

Musée-Galerie du Bassin du Congo.  
Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

## NÉCROLOGIE



Les enfants Ganféré : Ganféré Mbola Ygany, Yves-Blandis Ganféré, Garcia Ganféré, Lelas Ganféré, Ganféré Mbola, Ganféré Kevin, Ganféré Obo, Ganféré Koukou, Janite Ganféré informent parents, amis et connaissances du décès de leur père, Jean Ganféré décédé le dimanche 25 août à 20h 25. La veillée mortuaire se tient au n° 53, rue cité des 16 Mikalou Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

• Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Denis Bikoumou, Jacques Miakoutama, Angélique Massengo, Clotilde Milandou et Dikamona informent les parents, amis et connaissances du décès de leur neveu, frère et fils, Daniel Louvila alias Cadex, survenu le vendredi 23 août à la Maison d'arrêt de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 72 rue Mpangala à Ouenzé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

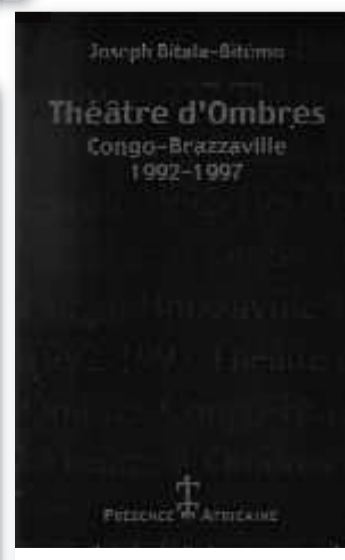
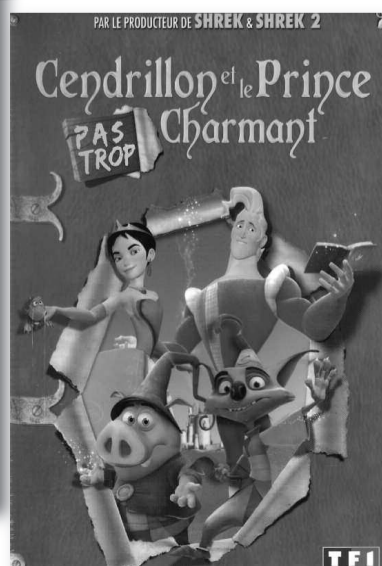
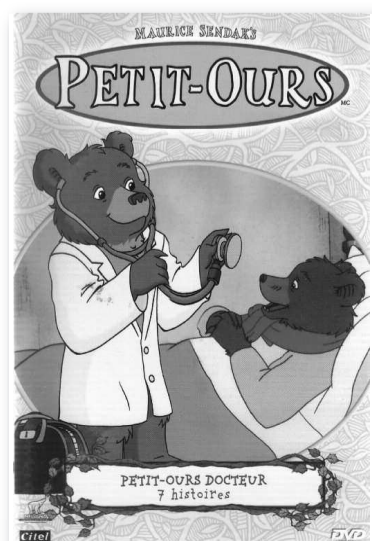
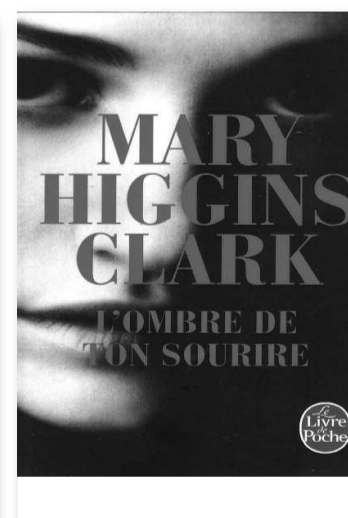
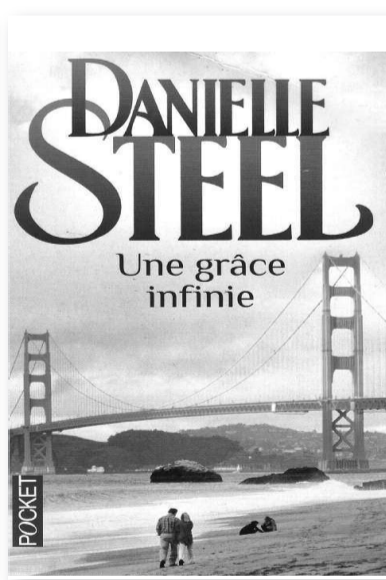
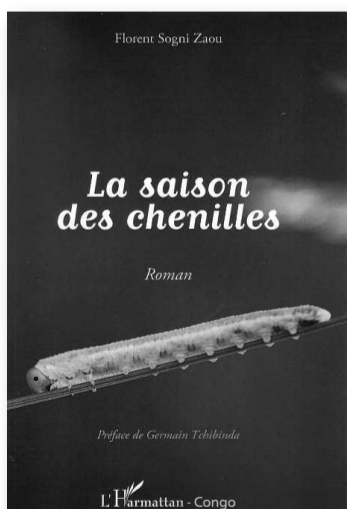


La famille Loundou, Dell Martial Mombongo et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et frère Constant Didier Loundou survenu le samedi 24 août à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 35 rue Dahomey à Poto-Poto Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

## SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRANSIT

- Connaitre les régimes douaniers.
  - Appréhender le dédouanement des marchandises ;
  - Connaitre les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
  - Connaitre les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
  - Connaitre le Fret maritime, aérien, routier,...
  - Connaitre les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
  - Savoir gérer une expédition international ;
- Début : 3 sept (+document gratuit)**  
**Coût : 25 000 Fr + 1 marker non permanent**  
**Durée : 2 semaines**  
**Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-congo (derrière la fac de droit, à l'étage)**  
**Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64**

## EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE





## MADINGO-KAYES

## La première édition des universités Tchissifu a tenu ses promesses

Les universités de Tchissifu viennent de tenir leur première édition sur le thème de « L'insertion professionnelle de la jeunesse de Madingo-Kayes ». Celles-ci ont été organisées conjointement par les associations Amis de l'Afrique francophone de Delphine Mbaya, Aide à l'équipement scolaire (Aesco) de Gervais Loembé, et Telemanou du docteur Batchi, toutes de la diaspora (France).

Exposés-débats, inauguration de la halte et lancement des travaux du jardin public, match de foot-ball entre les équipes de Madingo-Kayes et Don Bosco de la paroisse de Loandjili, élection de Miss Madingo-Kayes, tels sont les moments forts de ces universités. En rapport avec les différentes réalisations allant dans le sens du développement socioéconomique de la localité, certains prix d'excellence ont été décernés à des personnalités, notamment au directeur général de la société Soco-EPC, Serges Lescaut, pour ses efforts dans la résolution de certains problèmes sociaux et éducatifs de Madingo-Kayes.

À titre d'illustration, en 2011, 2012 et 2013, la société Soco-EPC a sponsorisé intégralement la tenue de la première édition de la semaine sportive organisée par Jean-Charles Ondonda, administrateur-maire de la localité. Ajoutés à cela : la construction du module « mère et enfant » au centre de santé intégré, la construction d'un forage d'eau potable et un bâtiment abritant une buanderie et une cuisine. « Nous sommes satisfaits de ces universités qui favorisent l'esprit d'émulation, car elles nous ont permis de nous rendre compte que le directeur général de la société pétrolière Soco affichait clairement à travers ses actes sa volonté d'accompagner le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, dans la mise en œuvre du Chemin d'avenir par la création des meilleures conditions de vie pour les populations », a déclaré un habitant de la localité.

Fils du terroir, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole-Collinet Makosso, a pris part à ces assises. Il a encouragé les jeunes élèves avant de s'engager à leur fournir des tenues scolaires. Autre promesse de taille : des bourses d'études à tous les bacheliers de l'année 2013 du lycée de Madingo-Kayes.

Ces universités ont connu la présence du consul général du Burkina-Faso à Pointe-Noire, du conseiller spécial du chef de l'État, François-Luc Makosso, de la conseillère du chef de l'État pour la diaspora, Édith Itoua, du député burkinabé Sanogo et des députés de Hinda et de Nzambi. L'implication de Jean-Baptiste Diamoundzokionga et de Jean-Charles Ondonda, respectivement sous-préfet et administrateur-maire de Madingo-Kayes a été vivement saluée.

Faustin Akono

## OFFRE D'EMPLOI ONG

L'ONG Initiative Développement recrute un (e) Coordinateur (trice) pour les volets développement local de deux de ces programme.

Les candidatures sont ouvertes aux Bac +3 minimum, ayant une expérience dans le développement local et une excellente connaissance du monde rural. Localisation du poste à Louingui, boko, et loumo dans le Pool. Offres d'emploi à retirer auprès de la Fondation Niosi, Ex Faculté des Sciences à côté du Forum des Jeunes Entreprises du Congo ou à la base PADEL2 a Louingui. Date limite dépôt candidatures le 18 septembre 2013 à 16 h 00  
Tél. 06 867 26 93.

## COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

## 37 étudiants congolais bénéficient d'une bourse chinoise

Pour saluer le départ des boursiers, l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, a organisé le 29 août une réception en leur honneur.



L'ambassadeur de Chine posant avec les boursiers

Ces étudiants congolais seront admis dans 28 universités chinoises et seront répartis dans 16 villes. Ils vont se spécialiser dans une dizaine de filières, entre autres, la finance, le commerce international, le génie environnemental, la biologie, la médecine clinique, la politique internationale, le journalisme.

Dans son message, l'ambassadeur de Chine a exhorté les étudiants bénéficiaires de ces bourses à profiter de cette opportunité afin de contribuer, par leurs connaissances, et savoir-faire à la réalisation de l'industrialisation et de la modernisation du Congo. « Chers jeunes amis, l'espoir du Congo est posé sur vos épaules... C'est votre génération qui porte la tâche de réaliser les perspectives du Congo de devenir un pays émergent en 2025. J'espère sincèrement que durant vos cinq années d'études en Chine, vous pourrez combiner votre rêve personnel, le perfectionnement de soi et le rêve de votre patrie, le développement et la prospérité », a martelé l'ambassa-

deur de Chine au Congo, Guan Jian, tout en rappelant l'importance des relations entre son pays et le Congo, enrichies récemment par la visite officielle du président chinois Xi, Jinping. Dans la foulée, il a annoncé la création prochaine d'une plateforme pour « promouvoir les échanges entre les peuples des deux pays, et faciliter encore l'accès aux informations afin d'approfondir les connaissances mutuelles et consolider notre amitié ». Intervenant à son tour, le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a demandé aux étudiants de se conduire en citoyens conscients et corrects, respectueux des lois et règlements du pays hôte. Les parents des étudiants, représentés par Ange Kiyindou Babindamana, ont remercié la Chine pour « le traitement réservé aux étudiants congolais », car, a-t-il dit : « pour nous, nos enfants en Chine, c'est comme s'ils étaient au Congo. »

Les bénéficiaires de la bourse, par l'intermédiaire de leur collègue, Ekoya Borgea, n'ont pas manqué

de remercier le gouvernement chinois et le ministre de l'Enseignement supérieur pour cette opportunité qui leur a été offerte d'aller étudier à l'étranger. « Nous avons accepté d'aller en Chine pour être vos ambassadeurs. Nous vous assurons que nous ne vous trahirons jamais. Notre mission est d'aller apprendre et assimiler toutes les techniques nécessaires pour revenir au pays avec les diplômes requis afin de contribuer efficacement à son industrialisation et à sa modernisation. Nous exprimons notre engagement à nous conformer aux lois et aux règlements en vigueur dans votre pays et de nous préoccuper exclusivement de notre formation durant notre séjour académique. Nous ne vous décevrons pas non plus », a-t-il déclaré.

En guise de briefing, les étudiants ont pris connaissance des différentes villes choisies pour leurs études à travers une présentation faite par l'attaché diplomatique près l'ambassade de Chine.

Yvette-Reine Nzaba

**ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO**  
A.G.C.SA  
WWW.AGCCONGO.COM

**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**



## NORD-KIVU

## Des nouveaux obus sur Goma

Depuis ses positions des collines de Kibati, le M23 pilonne de temps en temps la ville de Goma en mettant en danger la vie de ses habitants.

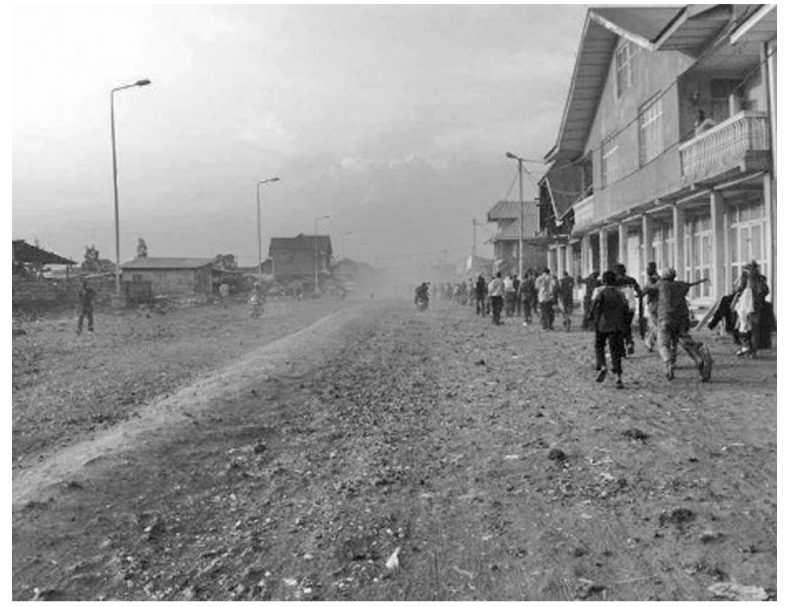
La situation se dégrade de plus en plus à Goma. L'accalmie n'aura duré que l'instant d'un éclair après les premiers tirs d'obus lancés en début de semaine. Les «Gomatraciens» se sont, une nouvelle fois réveillés le 29 août sous un vacarme provoqué par des éclats d'obus. Des quartiers populaires ont de nouveau été frappés. Des sources locales précisent que des obus ont été tirés sans arrêt toute la matinée de jeudi sans que personne ne soit en mesure d'en indiquer la provenance. Ce qui fait monter la psychose dans la ville.

Déjà la veille, quatre autres obus étaient tombés nuitamment aux quartiers Bujovu et Mabanga Nord. Le bilan provisoire fait état d'une personne tuée, douze autres blessées et d'une maison détruite.

La panique se lit sur les visages des habitants de Goma qui ne voient encore rien venir pour assurer leur sécurité bien qu'il y ait les assurances du gouvernement par le truchement du ministre de l'Intérieur présent sur place. Au cours d'un point de presse tenu le 28 août, Richard Mujey a invité la population au calme tout en réitérant la volonté du gouvernement de redonner rapidement espoir aux populations du Nord-Kivu. «Soyons prudents. Nous sommes

peut-être infiltrés. Identifions ces infiltrés, présentons les devant les services pour qu'ils soient politiquement neutralisés. Oublions nos divergences», a-t-il déclaré. Des sources concordantes, il appert que ces obus proviennent du front où les Fardc affrontent les rebelles du M23 au niveau de Kibati, à 20 km de Goma. Tout le défi pour les forces loyalistes appuyées par la Monusco consiste à déloger les rebelles du M23 de leur positionnement sur les collines qui surplombent la localité de Kibati d'où ils lancent des obus sur Goma.

Dans ces affrontements, les Fardc et la Monusco ont déployé un important arsenal militaire constitué des hélicoptères de combat, des



Un quartier populaire en plein cœur de Goma

chars d'assaut et des troupes au sol. Prise en tenaille entre les belligérants, la population de Goma ne sait plus à quel saint se vouer face à l'intensification des combats. À la coordination de la société civile, on est plus que jamais

déterminée à faire entendre la voix des victimes de cette guerre au niveau des instances internationales avec, à la clé, une plainte contre le M23 à déposer auprès des juridictions compétentes.

Alain Diasso

## CONCERTATIONS NATIONALES

## La VSV prévient sur le risque d'un rendez-vous manqué

L'ONG s'insurge contre le partage du pouvoir et appelle les participants à travailler pour la vraie cohésion nationale.



Rostin Manketa, Laurette et Peter Ntumba de la VSV/Photo LDB

La conférence de presse organisée le 29 août à son siège, dans la commune de Ngaliema, sur les concertations nationales a permis à la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) d'attirer l'attention des Congolais sur le risque d'un « rendez-vous manqué ». L'échec des concertations nationales serait catastrophique pour la RDC et pourrait ainsi contribuer largement à la matérialisation du plan de sa balkanisation. Pour cette ONG, la situation sécuritaire dans l'est du pays et particulièrement à Goma devrait davantage interpellier toutes les parties prenantes à ces assises.

## Non au partage du pouvoir

Les co-animateurs de cette conférence, le premier directeur exécutif adjoint de la VSV, Rostin Manketa, et le coordonnateur Peter Ntumba, ont noté les inquiétudes de cette ONG face aux bousculades des membres des diverses composantes à prendre à tout prix part à ces assises. Ces deux personnalités ont ici noté la raison de positionnement personnel et des agendas cachés. « La majorité au pouvoir n'a pas fourni assez d'efforts en vue de la participation effective de tous les acteurs politiques de l'opposition à cette rencontre nationale, frisant ainsi un plan concocté au niveau de hautes sphères du pays pour la tenue et l'organisation des concertations nationales par défi et ce, au mépris de la lettre et de l'esprit de l'Accord-cadre signé le 24 février et la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU », a souligné la VSV.

Ils ont, à cet effet, rappelé aux participants au forum prévu début septembre que la partage du pouvoir ne devrait pas être à l'ordre du jour de cette rencontre ou mieux au premier rang de leurs préoccupations. La VSV aurait voulu ici relever le risque de reléguer au second plan la quête indispensable et plus nécessaire de la cohésion nationale.

Pour cette ONG, il est de l'intérêt des dirigeants du pays de s'inscrire dans une logique permettant aux Congolais d'identifier et de dénicher les acteurs politiques congolais qui s'évertuent à torpiller les efforts visant la matérialisation effective de la cohésion et l'unité nationale recherchées.

## Une solution effective aux problèmes de l'Est

La VSV a fustigé la banalisation de la vie humaine par le M23 et tous ceux qui le soutiennent et qui ont ciblé des objectifs civil en larguant des obus ayant causé mort d'hommes dont des enfants. Mais cette ONG a également condamné le meurtre à Goma de deux manifestants tués à bout portant lors d'une manifestation de la population, le 24 août. La VSV, qui a notamment fustigé la violence de la part de la population, a dénoncé la réaction disproportionnée des éléments de la Police nationale congolaise et/ou des casques bleus uruguayens. L'ONG exige une enquête mixte et indépendante pour éclairer cette situation. Elle en appelle à cette mission de l'ONU de remplir pleinement son mandat et aux autorités de la RDC de s'employer par tous les moyens à mettre fin aux conflits récurrents dans cette partie du pays.

Lucien Dianzenza

## COOPÉRATION ROYAUME-UNI-RDC

## Un Congolais boursier sur 600 lauréats provenant d'une centaine de pays

Le Dr Didier Bakajika, qui travaillait jusque-là au nord-est du pays, plus précisément au sein du Programme national de lutte contre l'onchocercose géré par le ministère congolais de la Santé, effectuera une maîtrise en sciences biologiques et lutte contre les parasites à Liverpool school of tropical medicine.

ponsabilité dans leurs pays respectifs et à aider le Royaume-Uni dans ses objectifs de développement à l'étranger. Et la réussite est très souvent au rendez-vous, à en croire un ancien lauréat congolais travaillant aujourd'hui pour le compte d'une société basée au Japon. Faustin Mulondi Mulondi Ngyo a obtenu, en son



Diane Corner, ambassadeur de Royaume-Uni entouré de Didier Bakajika (à gauche) et Faustin Mulandi (en veste noire)

Présenté par l'ambassade du Royaume-Uni en RDC, lui, le seul Congolais de la RDC retenu, et les autres lauréats proviennent de cent vingt pays à travers le monde. Au total, pour l'édition 2013-2014, ils sont au nombre de six cents bénéficiaires de la bourse d'étude Chevening qui permet aux différents candidats intéressés d'entreprendre des études de troisième cycle ou des cours menant à un niveau supérieur dans un domaine de leur choix. À ce jour, l'on estime le nombre de boursiers Chevening à 42000 dont une trentaine en provenance de la RDC. Ensemble, ces boursiers forment un réseau influent. Dans le cadre d'une vision futuriste, le Royaume-Uni a mis en place ce programme depuis 1983 pour identifier les leaders en vue de faire partie du réseau à long terme des amis du pays, a expliqué l'ambassadeur britannique en RDC, Diane Corner. Sa présence à cette cérémonie de présentation du lauréat congolais suffit à témoigner de l'intérêt porté par son pays à ce programme opérationnel depuis trois décennies. D'ailleurs, il est soutenu et financé par le ministère britannique des Affaires étrangères, et sa mise en œuvre est assurée actuellement par l'Association of Commonwealth universities). Selon Diane Corner, à travers cette bourse, les lauréats sont appelés, au terme d'une année d'études, à occuper des postes de res-

temps, un Master in electrical power engineering with business university of Strathclyde Scotland. « Je suis revenu effectivement en RDC », a-t-il insisté. La RDC a bien besoin d'une expertise nationale avérée au service du développement des secteurs aussi stratégiques que l'électricité, a-t-il martelé lors de son plaidoyer pour une coopération plus soutenue entre le Royaume-Uni et la RDC en matière énergétique. Dans son domaine aussi, le Dr Didier Bakajika espère rentrer très bientôt pour faire la différence. « Pour être retenus, les candidats doivent, entre autres, faire montre de compétences académiques avérées, d'un excellent parcours, et d'un bon niveau d'anglais », a souligné Diane Corner. Or, en RDC, l'une des principales contraintes est la difficulté de la langue. « Nous aurions pu avoir beaucoup plus de candidats congolais mais il se pose réellement un problème de maîtrise de l'anglais », a reconnu une source de l'ambassade interrogée par la rédaction. Il n'empêche qu'une bonne trentaine de congolais ont déjà bénéficié effectivement de cette bourse, et la liste pourrait s'allonger. En effet, les nouveaux candidats ont été informés de l'ouverture dès le 1er septembre de l'édition 2014-2015 de la bourse Chevening. De plus amples informations sur le site [www.chevening.org/drc](http://www.chevening.org/drc).

Laurent Essolomwa



## COOPÉRATION

## signature d'un accord de don de 45 millions USD entre la BAD et l'Union africaine

**Le don concessionnel permettra de lancer l'Université panafricaine afin de renforcer la compétitivité et la croissance de l'Afrique.**

La Banque africaine de développement (BAD) renforcera ses investissements, conformément à sa stratégie décennale 2013-2022, dans le secteur de l'éducation en mettant l'accent sur les acquisitions des compétences et aux fins de compétitivité. Elle veillera à ce que ces qualifications soient plus adaptées aux opportunités et aux demandes du marché du travail local et global.

Selon cette institution bancaire, des études récentes ont démontré qu'une majorité des jeunes en Afrique sont sans emploi et représentent ainsi jusqu'à 60 % du taux de chômage de la région. Même lorsqu'ils travaillent, indique-t-elle, la plupart des jeunes occu-

pent des emplois à faible productivité et de qualité médiocre, essentiellement dans l'économie informelle. Leur manque de compétences techniques et entrepreneuriales ainsi que l'absence d'informations sur les emplois et les besoins du marché entravent la productivité des jeunes, souligne ces études.

L'objectif de cet accord de don de 45 millions USD est de dynamiser l'université panafricaine afin de renforcer la compétitivité et la croissance de l'Afrique grâce à l'éclosion de compétences de qualité au niveau de l'enseignement supérieur et dans le domaine de la recherche. « *L'appui de la BAD à l'Université panafricaine constitue un signal fort de notre détermination à jouer un rôle majeur dans la transformation de l'Afrique. Avec un portefeuille actif dans le domaine du développement humain*

*de plus de soixante-dix projets totalisant plus de 2 milliards USD, notre engagement dans le développement des compétences, de la science et de la technologie est très fort* », a déclaré le vice-président de la BAD chargé de l'Agriculture, du développement humain et de la gouvernance, Aly Abou-Sabaa. Pour le commissaire de l'Union africaine chargés des Ressources humaines, Martial De-Paul Ikounga, la décision de la BAD de soutenir l'Université panafricaine a donné un nouveau souffle à un projet phare pour l'Afrique.

#### Une grande ambition, une vision

L'Université panafricaine devra couvrir les domaines-clés du développement à travers des centres et des instituts régionaux hébergés par des universités existantes sélectionnées de ma-

nière concurrentielle. Dans ce communiqué, il est indiqué que trois des cinq instituts thématiques chefs de file existent déjà. Le Kenya abrite les sciences, l'ingénierie et la technologie; le Cameroun détient la gouvernance, les sciences humaines et les sciences sociales; tandis que le Nigeria abrite les sciences de la vie et de la terre. L'Algérie a été retenue récemment pour l'Afrique du Nord tandis que pour l'Afrique australe, le choix du pays est en cours. Ces instituts desserviront tous les pays africains.

« *L'Université panafricaine représente une grande ambition de l'Afrique, une vision de l'Afrique pour la formation de ces jeunes qui demain, seront notre fierté* », a déclaré Martial De-Paul Ikounga, tout en spécifiant que l'ambition est de faire de cette université un pôle d'attraction des étudiants et

des chercheurs africains qui ne se laisseront plus tentés par les grandes universités occidentales. Une fois que cette vision est rendue possible, l'Université panafricaine créerait non seulement un pool de scientifiques et d'ingénieurs, mais aussi des sociétés de savoir en Afrique, vu que les pays africains enregistrent le ratio le plus faible de chercheurs et d'ingénieurs en matière de recherche. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement de la science et de la technologie, la BAD est en train de finaliser sa stratégie de développement du capital humain, qui s'articule sur un nouveau modèle pour l'éducation en Afrique, avec un accent particulier sur le traitement de la douloureuse question du chômage des jeunes.

Gypsie Oïssa Tambwe

## BANQUE CENTRALE DU CONGO

## Le gouverneur note la pérennisation de la stabilité du cadre macroéconomique

Deogratias Mutombo a présidé, le 28 août, la huitième réunion du comité de politique monétaire portant sur la conjoncture internationale, nationale et les perspectives.

La réunion qui s'est tenu dans la salle de la Haute direction de l'Institut d'émission a permis au gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mutombo, d'indiquer que les perspectives économiques étaient encourageantes pour le reste de l'année 2013 au regard de bons signes qui se présentent sur le plan international avec la reprise de l'activité économique. La reprise dans la zone euro est donc attestée aussi bien par des résultats favorables des indices d'activités qualitatives que par un taux de croissance positif et ce après six trimestres consécutifs de repli. Au regard de cette situation, les risques des chocs exogènes sur l'économie congolaise seront minimes.

Un rapport du mois de juillet sur l'indice des prix publié par la FAO, rapporte que les prix se sont établis en moyenne à 205,9 points en juillet 2013, soit quatre points de moins que la valeur révisée de juin et sept points de moins que le niveau enregistré en juillet 2012. Cette baisse des prix est attribuée à la baisse des cours internationaux de céréales, impulsée en grande partie par le recul des cours du maïs à la suite des conditions climatiques favorables qui permettent d'anticiper un accroissement de l'offre dans plusieurs pays producteurs.

Le comité de politique monétaire a fait savoir que sur le plan national, le cadre macroéconomique continue d'afficher une stabilité remarquable au regard de l'analyse des principaux indicateurs. Le solde brut d'opinions des chefs d'entreprises s'est situé en moyenne annuelle à 15,8% en fin août 2013 contre 7,2% à la période correspondante de 2012. Aussi, sur base des réalisations de production à la fin du mois de juin, le taux de croissance économique demeure-t-il robuste à 7,8% contre 7,2% en 2012. Pour le gouverneur, cette situation de stabilité macroéconomique n'exclut pas qu'il y ait des facteurs de risques. D'où, a-t-il prévenu, il faut continuer à surveiller les indicateurs pour alerter les décideurs.

Ainsi, sur décision du comité de politique monétaire, le dispositif monétaire a été maintenu inchangé : le taux directeur à 3% et le coefficient de la réserve obligatoire à 7% ainsi que la régulation de la liquidité via la fourchette d'appels d'offres des billets de trésorerie.

Gypsie Oïssa Tambwe

## MICRO-FINANCE

## L'autre facette cachée de Bukavu

**En dépit des tensions qui secouent la province voisine du Nord-Kivu, la capitale du Sud-Kivu, certes affectée par les conflits armés, a produit des résultats stupéfiants dans le domaine de l'épargne et du crédit, selon les chiffres de Finca, une banque spécialisée dans la micro-finance.**

Sur la période comprise entre le lancement des opérations, en avril dernier, jusqu'au matin du 29 août 2013, Bukavu a réalisé plus de 4300 clients crédits actifs, et plus d'un million de dollars américains de portefeuille crédits déboursés, en seulement quatre mois. Pour la banque, les populations de Bukavu ont montré clairement leur soif de bénéficier des services financiers professionnels. « *Finca est arrivé, nous les avons accompagné non seulement dans les crédits mais aussi dans les épargnes* », a expliqué le directeur des opérations, Mathias Kinwaya. Autre révélation : les premières opérations de Bukavu ont commencé par les épargnes. « *Avant de déboursier les crédits, Bukavu avait déjà un portefeuille d'épargne de plus de quarante mille dollars américains* ». Cette situation permet d'envisager des perspectives meilleures

pour la micro-finance, au regard du taux encore très faible de la bancarisation sur l'étendue du territoire national.

En effet, les opérations de Finca devront naturellement s'intensifier dans l'est de la RDC, une région en proie à une crise politico-militaire majeure mais qui n'a pas, à en croire ces statistiques encourageantes, cassé la culture bancaire dans la contrée. Pour la haute direction de Finca International, africain et national, réunie le 29 août à Fleuve Congo Hôtel pour le début des festivités marquant les dix ans d'existence de la banque en RDC, le taux de bancarisation est bien en train de monter dans le pays, passant de 1%, à son arrivée en 2003, à 5% en 2013. Et Finca s'est félicitée d'avoir apporté sa modeste contribution dans ce décollage, après avoir reçu le 1<sup>er</sup> avril 2008 l'autorisation de la Banque centrale du Congo de fonctionner en tant qu'institution de microfinance en mobilisant l'épargne publique. En effet, en cette année 2013, la Finca RDC a dépassé le cap des 100000 comptes crédits actifs, avec un portefeuille crédit de plus de 30 millions de dollars américains en juillet dernier, et 32 millions en

août 2013. Plus de la moitié des clients se trouvent à Kinshasa où il existe déjà 7 agences. Notant que les prêts de Finca vont de 50 à 60000 dollars américains. En dix ans d'existence, Finca a ouvert une dizaine de branches à Kinshasa, à Matadi et Boma (Bas-Congo), à Likasi et Kolwezi (Katanga) et enfin à Bukavu (Sud-Kivu). Dans le cadre de cette politique de proximité, les clients peuvent désormais recourir à leurs empreintes digitales pour effectuer des dépôts et retraits auprès des agents de la banque. Les efforts prochains devront être orientés vers la poursuite du processus de professionnalisation de la banque. Déjà, la modernisation des agences de Kinshasa peut témoigner du nouvel élan. « *Même à la commune urbano-rurale de Maluku, dans la périphérie de Kinshasa, le client Finca n'est pas obligé de se déplacer pour avoir accès à son compte épargne. Il est possible non seulement d'épargner mais aussi de retirer votre argent depuis Maluku* », a-t-il soutenu. Cette même facilité est accordée aussi aux clients se trouvant dans le Bas-Congo (entre Matadi et Boma) et au Katanga (à Kipushi et Lubumbashi).

Finca représente aujourd'hui une institution d'envergure internationale. La banque étend ses activités sur vingt et un pays et quatre continents : Amérique latine, Europe, Eurasie et Afrique.

Sa principale cible est les entrepreneurs à bas revenus, ceux qui ont des activités existantes mais souhaitent les intensifier ou les moderniser. Les prêts accordés à des taux très faibles sont jusque-là commerciaux. Les deux grands services sont l'épargne et le crédit.

Laurent Essolomwa



Les pêcheurs sur le Lac Kivu à Bukavu (une activité rentable)



## DROITS D'AUTEUR

# La Socoda déterminée au recouvrement

**L'entreprise publique entend se servir de l'exemple de la Sabam en instance de traîner en justice trois fournisseurs de service Internet belges dans l'espoir de récupérer 30 millions d'euros en droits d'auteur.**

La Société congolaise des droits d'auteur et des droits voisins (Socoda) pourrait-elle un jour traîner en justice un de ses assujettis et avoir gain de cause ? La question vaut la chandelle surtout lorsqu'on sait qu'ailleurs cela est monnaie courante. La dernière illustration en date vient de la Sabam en instance de traîner Belgacom, Telenet et Voo devant le Tribunal belge de première instance dans l'espoir de pouvoir récupérer 30 millions d'euros en droits d'auteur. Dans les milieux de la Socoda, on se veut plutôt rassurant nonobstant les quelques résistances à faire face du côté des assujettis. Lorsqu'on sait que le paiement des impôts et d'autres droits comme ceux d'auteur ou du Fonds de la promotion culturelle en RDC est souvent considéré comme une tracasserie, il y a lieu de s'interroger sur les stratégies à mettre en place pour que la Socoda rentre dans ses droits les plus légitimes. Faudra-t-il, pour ce faire, conscientiser ou recourir à la justice à l'instar de la Sabam ? En tout état de cause, Jacques Mondonga Omary, le pré-



Papa Wemba en studio

sident du Conseil d'administration de la Socoda et tous ses collaborateurs savent qu'ils ont du pain sur la planche. Tout un défi à relever pour cette nouvelle société que de recouvrer les droits de ses affiliés. C'est dans ce contexte qu'il faut, du reste, situer les pourparlers en cours entre la Socoda et la Sabam autour de la signature d'un contrat de réciprocité entrant dans le cadre de la protection des droits des affiliés de deux parties. Toutefois, avec la collaboration du parquet général de la République qui accompagne depuis peu la Socoda dans ses actions sur fond des mesures contraignantes, les artistes espèrent qu'ils finiront par recouvrer leurs droits. Pour en revenir à l'action judiciaire enclenchée par la Sabam à

l'encontre de trois fournisseurs de service Internet belges précités, il ressort que ces derniers refusent obstinément de verser 3,4% du prix de l'abonnement au haut débit en faveur des auteurs. Les fournisseurs incriminés auraient, à en croire le directeur général de la Sabam, passé outre le principe qui veut que le droit d'accorder ou d'interdire la mise à disposition des œuvres, y compris sur Internet, relève uniquement de leurs auteurs. Dans le cas d'espèce, Christophe Depreter pense que son initiative est fondée pour autant qu'elle permettra, à terme, aux membres de la Sabam d'être indemnisés pour la diffusion publique et collective de leurs œuvres protégées sur Internet.

Alain Diasso

## CHAN 2014

## Le Cameroun dépose une réserve à la CAF contre la RDC

**La Fédération camerounaise de football a soutenu que dans cette réserve les licences des joueurs congolais n'avaient pas été présentés avant la victoire contre les Lions indomptables à Garoua en match aller de barrage.**



Le capitaine de la RDC Éric Nkulukuta échange le fanion avec le capitaine du Cameroun au match aller à Garoua

La Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a déposé une réserve contre la RDC après la victoire des Léopards locaux congolais sur les Lions indomptables du Cameroun le 25 août à Garoua, en match de barrage de qualification pour le Championnat d'Afrique des Nations (Chan) 2014 en Afrique du Sud, apprend-on. Selon le responsable de communication de la Fécafoot cité par Leopardsfoot.com, « le règlement du Chan impose aux équipes de se présenter avec les passeports des joueurs mais également avec leurs licences, ceci afin de prouver que les

est que l'ensemble des joueurs alignés par le sélectionneur Santos Muitubile évoluent au pays, quoiqu'il y ait la présentation de leurs licences. L'on rappelle qu'au match aller à Garoua, Santos Muitubile avait aligné le gardien de but Lomboto de V.Club, les défenseurs Éric Nkulukutu (capitaine) de Mazembe, Jean Kasusula de Mazembe, Joël Kimuaki de Mazembe, Thierry Kasereka de V.Club, Yannick Bangala du Daring Club Motema Pembe, Chiquito Lema Mabidi de V.Club, Firmin Mubele de V.Club, Eric Bokanga de Mazembe, Eddy Ngoyi Emomo de Shark XI FC et Ebunga Simbi de V.Club. Et les noms de ces joueurs ont certainement été envoyés à la Confédération africaine de football, avant cette rencontre. La délégation de l'équipe camerounaise a cependant effectué le voyage de la RDC pour le match retour de barrage prévu pour ce 30 août au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Les Lions indomptables sont arrivés à Kinshasa avant de rejoindre la capitale congolaise du cuivre. Et ils sont privés des internationaux de Coton Sport rentrés en club pour le match de Ligue des champions de ce week-end contre Recreativo do Libolo d'Angola.

Martin Enyimo

VOLLEY-BALL/10<sup>E</sup> COUPE DU CONGO

## Succès de Force Terrestre, Mwangaza, DCMP

**L'édition 2013 de la Coupe du Congo de volley-ball continue son bonhomme de chemin avec la troisième journée disputée le 29 août. Mais en deuxième journée, le tenant du titre chez les messieurs, Force Terrestre de Kinshasa, a une fois de plus enregistré une victoire, battant Pancréas de Matadi par trois sets à zéro.**

La 10<sup>e</sup> édition de la Coupe du Congo de volley-ball atteint une vitesse de croisière, étant déjà en sa troisième journée disputée le 29 août. Mais au terme de la deuxième journée jouée le 28 août au stade des Martyrs de Kinshasa, l'on note le succès de l'équipe des messieurs de Mwangaza, bénéficiant du retour leur plaque tournante Yannick Shasha (revenu du Maghreb), sur Sainte

jours en version masculine, Espoir de Kinshasa a démystifié Négrita de Lubumbashi par trois sets à zéro.

Chez les dames, l'on signale d'emblée la première victoire de l'équipe de Pijec de Kinshasa, vainqueur de La Clémence par trois sets à zéro. Ouragan de Kinshasa s'est incliné face au Daring Club Motema Pembe par deux sets à trois, au terme d'une partie très engagée. Dans les rangs des filles du DCMP, on signale le retour de l'internationale Éminence Nzazi. Et Canon de N'Djili a refroidi les ardeurs de La Gracia par trois sets à zéro. Selon le calendrier de la journée du 29 août, Pancréas devrait affronter Banque centrale du Congo en version masculine, Négrita s'opposait à Sainte Famille, Police nationale du



Photo Cathy Kongolo Bompengo

Un match de volley-ball dans un terrain annexe du stade des Martyrs

Famille de Kananga par trois sets à zéro. Le champion en titre, Force Terrestre a marché sur Pancréas du Bas-Congo par le même score de trois sets à zéro. Police nationale du Congo/Lubumbashi s'est imposée face à Banque centrale du Congo de Kinshasa par trois sets à un. Tou-

Congo/Lubumbashi était confrontée à Force terrestre et Espoir devrait être face à Mwangaza. En version féminine, Canon de N'Djili jouait contre Pijec, La Gracia se mesurait à La Clémence, et la tenante du titre, V.Club partait favorite face à Ouragan.

M.E.

## À PARAÎTRE

### «Lubumbashi, Cent ans d'histoire»

**L'ouvrage dont les textes des vingt-quatre auteurs contributeurs ont été réunis par Maurice Amuri Mpala-Lutebele sera dans les rayons de la collection « Comptes Rendus » de L'Harmattan à partir de septembre.**

Confinée dans 336 pages, l'histoire de la ville cuprifère plus que centenaire à ce jour est relatée depuis sa création qui remonte exactement à l'année 1910. Le livre nous apprend qu'elle a vu le jour « sous l'impulsion du pouvoir économique incarné par l'Union minière du haut Katanga (UMHK) ». Pour les générations actuelles, il est bon de savoir que la capitale du Katanga n'a pas toujours porté le nom qu'on lui connaît aujourd'hui, à savoir Lubumbashi. Le chef-lieu de la province du Katanga avait pour nom initial Élisabethville.

La ville que plusieurs ont coutume d'appeler Lushi tout en écrivant L'shi dans sa version abrégée avait alors pris « naissance dans un environnement socio-économique sous-tendu par un contact intense des cultures », explique le livre. L'ex-Élisabethville est parvenue à émerger jusqu'à atteindre sa maturité. Ce, spécifie-t-on, « grâce à l'action plurielle des femmes et des hommes d'origines culturelles diverses ». Cette belle synergie a eu pour effet de produire « des cultures urbaines spécifiques » et, par là même, ajoute la quatrième de couverture, de marquer de la sorte ce qui peut-être à raison décrit comme « l'identité de la ville ». Aussi, dira-t-on, qu'au final, L'shi sera « le produit non pas d'une culture mais de plusieurs cultures », un peu comme « les multiples facettes d'un même diamant ».

Nioni Masela



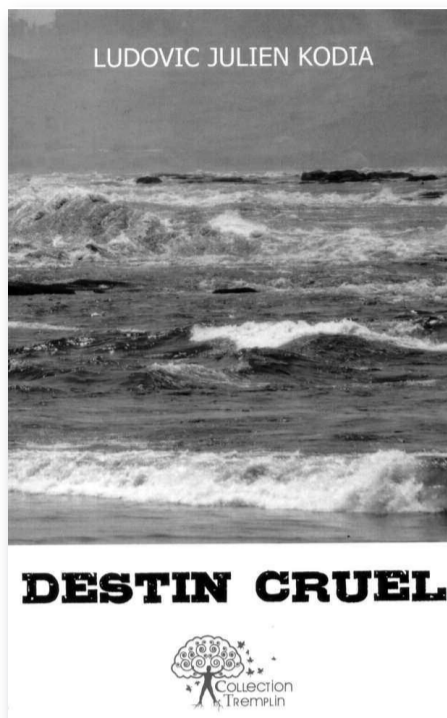
LITTÉRATURE

# Ludovic Julien Kodja publie « Destin cruel »

**L'amour rime-t-il avec souffrance ? Telle est pourtant la trame qui sous-tend l'histoire, pleine d'émotion, de ce roman qui compte 113 pages et 15 chapitres.**

Éléonore et Jonathan forment à eux deux ce qu'il est convenu d'appeler un couple modèle d'universitaires sud-africains. Professeurs à l'université du Durban en Afrique du sud, les deux vivent, ensemble, depuis onze ans. Ils n'ont pas d'enfant. Cette situation préoccupe le jeune couple qui multiplie toutes les tentatives médicales. Sans succès. Éléonore, la trentaine révolue, désespérée, perd sa foi et fait porter le tord à Dieu qui, dit elle, est responsable de sa stérilité. Son mari Jonathan qui est dans la quarantaine la reconforte : « Rien n'est impossible à celui qui croit, cesse d'accuser Dieu. C'est un jugement injuste de croire que Dieu est responsable de nos malheurs. »

Les soucis quotidiens d'Éléonore rendaient de plus en plus la vie terne dans le foyer au point que Jonathan décide de l'envoyer en vacances à New-York chez Diana, la sœur aînée d'Éléonore. Celle-ci,



militaire engagée dans la lutte contre l'apartheid, est exilée aux États-Unis.

Elle passe plusieurs semaines à côté de sa sœur Diana qui profite de l'emmener faire des examens à Boston auprès d'un gynécologue. Les résultats révèlent qu'Éléonore souffre d'une tumeur qui, en s'aggravant, a entraîné de sérieuses complications. Le professeur propose alors une opération

chirurgicale. Éléonore lui répond : « Vous ne tenterez rien professeur, je me suis toujours refusé d'accepter une intervention chirurgicale, ce n'est pas aujourd'hui que j'y consentirai. Vous savez pourtant que je ne pourrai jamais concevoir », et d'ajouter : « Seul un miracle peut m'aider à retrouver le sourire perdu. »

Au bout du compte, Éléonore se met au service de Dieu en chantant dans une chorale. La grâce divine lui sourit et elle donne naissance à des jumeaux Cindy et Kindy. Le jeune couple croit retrouver la joie de vivre mais l'ironie du sort veut qu'Éléonore meure après son accouchement.

Un roman qui se lit, toutes tripes nouées car l'histoire épouse celle de bien de gens ici et ailleurs. Une véritable peinture de la vie qui oblige l'humain à cultiver le courage pour mieux supporter les aspérités de la vie.

L'auteur, Ludovic Julien Kodja est congolais. Son premier roman *Mes larmes coulent en silence* est paru en 2005 aux éditions Livres du Sud.

Rosalie Bindika

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE HANDBALL DES CADETTES

### Le Congo sera présent au championnat du monde de 2014

**Les Diables rouges cadettes dames se sont classées 3<sup>e</sup> à l'issue du match de classement remporté hier face au Sénégal sur le score de 21-18.**

Éliminée le 28 août au gymnase d'Oyo devant son public par la Tunisie, 24-25, l'équipe des Diables rouges, une des favoris de la compétition, ne jouera pas la finale de la catégorie. Celle-ci opposera la Tunisie à l'Angola, vainqueur du Sénégal lors de la première demi-finale, 38-24.

Quatrième du classement lors de la précédente édition au Burkina-Faso après la Tunisie, le Congo s'est agenouillé ballon à la main devant Assadi Zouhaira, la gardienne tunisienne. Cette demoiselle a bouleversé le rêve des Congolaises qui s'attendaient à un face à face en finale contre l'Angola. Grâce à l'intelligence et la technicité de ses joueuses, la Tunisie a dominé le Congo dès l'entame de la rencontre. À 13 minutes du derby, la Tunisie menait 7 buts à 1. Mais poussées par le public qui les galvanisait, les cadettes du Congo ont gardé leur sang-froid jusqu'à réduire le score à 10-11 à la mi-temps.

Cependant, à dix minutes de la fin, les Congolaises ont pris l'avantage. Malheureusement les failles techniques et la précipitation n'ont pas permis aux filles du coach Michel Kaya de conserver l'avantage alors qu'elles pouvaient égaliser et jouer les prolongations puisqu'à quelques secondes du coup de sifflet final les Congolaises, le ballon à la main, ne savaient que faire. Alors que le public hurlait sa colère, le temps de combiner entre-elles et de réaliser le tir, le coup de sifflet retentissait pour signaler la fin de la rencontre, 25-24.

La finale opposera ce 30 août à 16 heures l'Angola, champion en titre, à la Tunisie, médaillée de bronze de la précédente édition. Les deux équipes sont déjà qualifiées pour le mondial.

Cette élimination a été mal digérée par les Congolaises, obligées hier de donner le meilleur d'elles-mêmes. Elles ont ainsi battu les Sénégalaises, 21-18, en petite finale. Cette victoire leur a permis d'arracher le troisième ticket qualificatif au Championnat du monde qui aura lieu du 7 et 14 juillet 2014 en Macédoine.

Charlem-Léa Legnoki

**Numéro de la vacance: AFRO/13/TASR36**

**Titre: Administrateur (NPO)**

**Grade: AN-C (Administrateur National Catégorie C)**

**Durée: Onze (11) mois**

**Date de Publication : 13 Aout 2013**

**Date de clôture : 15 Septembre 2013**

**Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo**

**Unité administrative : AFRO Africa Regional Office (AF/RGO AF/GMC Groupe Organique de l'Administration Générale (AF/GMC))**

Unité de Service Administratif régional (RAS)

**OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le groupe Organique de l'Administration Générale (GMC) est responsable de la gestion des services administratifs nécessaires pour efficacement appuyer la mise en œuvre des programmes de santé dans la région africaine. Le Service Administratif Régional quant à lui a pour but d'apporter un appui efficace aux Bureaux de l'OMS dans la région africaine dans les domaines de la logistique, la mécanique, la maintenance, les infrastructures, le patrimoine, la construction, la réhabilitation, l'eau, l'électricité, l'environnement, etc.

**Description des fonctions:**

L'Administrateur exécutera les fonctions suivantes :

**1.1 Maintenance Préventive**

Préparer, suivre et exécuter tous les contrats d'entretien, y compris dans les domaines de la construction, l'électricité, la mécanique, la maintenance des équipements et des bâtiments (bureaux, ateliers et résidences du personnel); Planifier, organiser, gérer et entretenir le matériel de bureau, l'environnement de travail ainsi que le domaine du Bureau régional ; Réaliser les objectifs ci-dessus cités en prenant les actions suivantes:

Préparer et mettre à jour de manière régulière les plans du site de l'OMS ;

Concevoir les plans de gestion d'espace et de distribution des bureaux par groupe organique et/ou par unité;

Veiller à ce que les spécifications et les termes de références des contrats, appels d'offres, rapports d'adjudication soient bien rédigés et exécutés ;

Veiller à ce que la distribution des équipements dans les bureaux soit assurée de manière efficace et dans les délais.

**1.2 Maintenance curative**

Réaliser et/ou contribuer à la réalisation des études de faisabilité liées aux constructions et réhabilitation des infrastructures du Bureau Régional ; Superviser les travaux d'entretien, de construction et de rénovation; Elaborer des croquis, des dessins architecturaux, les documents d'avant-projet sommaire (APS) et avant-projet détaillé, préparer les documents d'appels d'offres; Assister le Responsable de Services Administratif Régional (ASO) dans l'analyse des offres et faire des recommandations pertinentes sur les entreprises au comité chargé de revue des contrats (CRC).

**1.3 Gestion des grands projets de construction**

Assister ASO dans la gestion de l'immobilier par:

La préparation du document de projet de financement du projet immobilier;

La préparation du budget estimatif ainsi que le programme des études de faisabilité de projets à réaliser ;

Analyser les appels d'offres et faire des recommandations pertinentes au CRC;

Superviser les travaux de construction et réhabilitation ;

**1.4 Toutes autres tâches :**

Superviser, former, diriger, inspirer et motiver le personnel travaillant sous sa responsabilité;

Superviser et coordonner les activités sous sa responsabilité et proposer des recommandations pertinentes capables d'améliorer les performances des sous-unités de sa juridiction;

Effectuer toute autre tâche assignée par le superviseur de premier niveau (REA) ou ASO.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

**Education/Diplômes:**

Essentielle: Diplôme universitaire en architecture, génie civil, ou autres diplômes liés à la construction ;

Souhaitable: Diplôme d'études supérieures en ar-

chitecture, en construction ou tout autre domaine lié au génie civil.

**Compétences:**

Excellentes compétences organisationnelles et managériales avec la capacité d'identifier et de résoudre des problèmes ;

Excellente qualités interpersonnelles et de leadership ;

Excellentes qualités de négociateur et aptitude à interagir avec tact et diplomatie;

Aptitude à rédiger de façon claire, concise et objective ;

Bonne connaissance et expérience avec AutoCAD ;

Excellentes aptitudes à faire des présentations.

**Expérience:**

Essentiel: Minimum 5 ans d'expérience dans la construction y compris la consultation en industrie et une expérience d'au moins quatre ans au niveau de la direction dans une organisation nationale ou internationale.

**Souhaitable:**

•Expérience pratique dans les domaines de la construction et investigation des ouvrages d'arts ;

•Très bonnes connaissance des notions de charge du travail, électricité, engineering et gestion des projets

Langues:

Excellente connaissance du français ou de l'anglais avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais serait un atout. Les candidatures en ligne sont vivement encouragées pour permettre à l'OMS de conserver votre profil dans une base de données permanente.

Veillez consulter le site du recrutement en ligne de l'OMS à :

<http://www.who.int/employment/fr> ; vous y trouverez toutes les informations sur les procédures relatives aux candidatures en ligne. Merci de noter que les personnes intéressées et n'ayant pas encore créé leur profil sur le site de recrutement de l'OMS (ci-dessus mentionné) doivent tout d'abord créer leur profil sur ce site puis, à partir du profil nouvellement créé, postuler au poste concerné. L'OMS s'engage en faveur de la diversité au sein de son personnel.



## JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

## Les athlètes de la Sangha sèment le désordre

Les compétiteurs de ce département ont commis des actes de vandalisme au stade Marien-Ngouabi d'Owando suite à leur disqualification pour non-respect de la catégorisation.

L'équipe de football de la Sangha avait sélectionné quelques joueurs cadets qui ne l'étaient pas en réalité. Dans certains cas, les âges étaient réduits sur les licences. Mais la morphologie laissait voir autre chose. Interrogés à ce propos, quelques joueurs ont eu du mal à dire leur âge réel. Pour ces raisons, cette formation a écopé d'une disqualification alors qu'elle menait son adversaire du jour 2-0 face à la Likouala. Un score qui ouvrait à l'équipe les portes de la finale dans la catégorie des cadets. Les athlètes qui ont mal digéré la décision n'ont pas hésité à exprimer leur ras-le-bol notamment par des jets de pierres dans la nuit du 28 août. La commission de sécurité, constituée de policiers du commissariat d'Owando, a vite maîtrisé la situation.

Ces disqualifications ont aussi concerné les équipes des cadets de la Lékoumou, de la Likouala en version junior cette fois-ci, au football et celle des juniors dames de la Cuvette, au handball. Cependant, au nom du fair-play, ces équipes ont accepté la décision sans s'agiter. Une attitude conforme au serment du sportif qui les appelle à « se comporter en concurrents loyaux respectant les règles du jeu ». Même si dans certains cas, ces règles ont été bafouées les sportifs eux-mêmes. Dans les sports individuels, des

cas de non-respect de la catégorisation ont également été décelés. Ces athlètes ont mérité le même sort.

À l'ouverture de la compétition, le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon-Alfred Opimbat, avait insisté sur le travail des officiels techniques, notamment sur la question de la catégorisation et de la qualification des scolaires. Ces sujets, a-t-il dit, méritaient d'être traités sans complaisance. Les équipes n'ayant pas respecté la catégorisation devraient être sanctionnées à la mesure de la faute commise. Seulement, le concept de catégorisation est diversement interprété. Pour certains encadreurs interrogés à ce sujet, avoir 20 ans et être au collège suffit pour être sélectionné en qualité de cadet, voire de minime. Les autres, par contre, estiment que la catégorisation n'est pas liée au niveau scolaire mais à l'âge de l'athlète.

Ainsi, un cadet talentueux peut être aligné dans une équipe juniore, mais pas l'inverse. Puisque le cas contraire fausserait les chances de réussite. En dehors du désagrément né de la réaction des athlètes du département de la Sangha, la compétition se poursuit en beauté et s'achève aujourd'hui.

La délégation de la Sangha a quitté Owando hier.

Rominique Nerplat-Makaya

## HANDBALL CAN JUNIOR DAMES

## Les dix-neuf Diables rouges retenues sont connues

Alors que se poursuit à Oyo le huitième Championnat d'Afrique des Nations de handball des cadettes, l'entraîneur principal

des Diables rouges juniors, Simon Badenika, a publié la liste des dix-neuf joueuses qui défendront leur titre du 1<sup>er</sup> au 8 septembre dans la même localité.

Comme chez les cadettes, après le retrait de l'Algérie, sept pays restent en lice pour le Championnat d'Afrique dont les Diables rouges détiennent le titre. En somme, l'équipe congolaise poursuit sa préparation à Oyo après son stage de deux semaines à Abidjan. Elle est logée dans le groupe B avec la Tunisie, la Guinée et le Mali. Le groupe B n'a plus que l'Angola, vice-champion, la RDC et le Rwanda.

Liste des joueuses retenues :

Gardiennes : Antoinette Magouomo, Rishca Itoua Ngala, Maboundou Ailières gauche : Rach Biteki, Princi-



Les juniors dames pendant les entraînements au gymnase d'Oyo. (© DR)

lia Itoua, Charnelli Moumbouli Ailières droite : Mongo Makouala, Patricia Okoua Ngala Pivots : Maire Bahouanassoni, Belmate Okoumou Demi-centres : Marise Lingoulou, Patience Okanbande, Cynthia Sala Arrières gauche : Alphonsine Ngoulou, Belvie Boloko, Iven Kiabelo Arrières droite : Nelly Adou, Becharelle Koumba, Mbou Ndalla

Charlem-Léa Legnoki

## BRIN D'HISTOIRE

## Le général de Gaulle à Brazzaville en 1958

Ce dimanche 24 août 1958, juché sur les épaules de mon grand-père, Emmanuel Mologongo, solide gaillard et riche commerçant de Poto-Poto, j'ai assisté, sans rien y comprendre, au discours du général de Gaulle. Nous nous trouvions placés en contrebas de l'escalier menant de l'église Sainte-Anne à l'esplanade, noyée de monde, du stade Félix Éboué. Une foule bigarrée s'y était rassemblée pour voir le « grand Blanc ». Il était arrivé à Brazzaville, par l'aéroport Maya Maya, le samedi 23 août, accompagné de Cornut-Gentille, ministre de la France d'outre-mer et de nombreuses personnalités. En 1940, pour son premier contact avec le sol congolais, il avait atterri à l'aéroport de Bacongo, l'actuel centre sportif de Makélékélé.

Après quelques discours et manifestes lancés de Londres, dont le premier et célèbre du 18 juin 1940, c'est Brazzaville qui eut l'insigne honneur de lui permettre de parler au monde les 26 et 27 octobre 1940. Une plaque de bronze, jusque récemment, le rap-

pelaient encore rue Lamothe, siège de la radio : « *Hommes de toutes les conditions, respectez ce modeste lieu. C'est ici que le plus grand des Français, Charles de Gaulle, fit les premières émissions sur le sol de la France Libre, le 22 octobre 1940* ».

Ce voyage de 1958, juste avant le référendum sur la nouvelle Constitution, allait écrire une nouvelle page de l'Histoire de la France et de ses colonies. À ce sujet, le général de Gaulle déclarait au stade Félix Éboué :

« Il s'est trouvé que c'est à Brazzaville, par une sorte de décision du destin, c'est à Brazzaville que d'abord s'est levée, s'est organisée la France Libre et avec elle les territoires africains qui une fois de plus luttèrent pour la même cause. Il s'est trouvé que c'est à Brazzaville, et c'était naturel, légitime, que c'est à Brazzaville que la France par ma voix, a ouvert aux territoires africains la route qui les conduit à la libre disposition d'eux-mêmes et cela fut fait à une époque tragique alors que la métropole était

occupée par l'ennemi, alors que la souveraineté française était en cause jusque dans le camp des alliés, alors que dans le monde entier on faisait de lourdes réserves sur le sort de la France et de ceux qui étaient avec elle... »

Quelles propositions, quel est le projet qui va être soumis au libre choix et conscient de tous ? C'est celui de la Communauté. Ce qui est proposé, c'est que la métropole et les territoires d'outre-mer forment ensemble une communauté dans laquelle, je le répète, chacun aura le gouvernement libre et entier de lui-même, et dans laquelle on mettra en commun un domaine qui, dans l'intérêt de tous, comprendra la défense, l'action extérieure, la politique économique, la direction de la justice et de l'enseignement et des communications lointaines.

Cette communauté-là, je vais la proposer à tous et toutes ensemble, où qu'ils soient. On dit : mais « nous avons droit à l'indépendance » ; l'in-

dépendance quiconque la voudra pourra la prendre aussitôt. La métropole ne s'y opposera pas. À un territoire déterminé, s'il vote non au référendum du 28 septembre, cela signifiera qu'il ne peut pas faire partie de la communauté proposée et qu'il fait en somme sécession et qu'il veut suivre son chemin lui-même, isolément, à ses risques et périls. La métropole en tirera toutes les conséquences et je garantis qu'elle ne s'y opposera pas.

Mais si le corps électoral, dans les territoires africains, vote « oui » au référendum, cela signifiera que par libre détermination, ses citoyens ont choisi de constituer la communauté dont j'ai parlé, alors cette communauté sera instituée. On la fera fonctionner. Je suis sûr que ce sera pour le bien de tous ».

Lors du référendum du 28 septembre 1958 la Guinée de Sékou Touré choisit le « non », les Congolais votèrent « oui ».

Mfumu